

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE POPULAIRE ET DÉMOCRATIQUE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel**  
**Faculté des Sciences et de la Technologie**

**Département d'Architecture**



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :

**MASTER ACADEMIQUE**

Filière :

**ARCHITECTURE**

Spécialité :

**ARCHITECTURE ET PATRIMOINE**

Présenté par :

**Dounia KHELIFA CHELIHI**

**Lilia LABIOD**

**Soumia LAOUAR**

**THEME :**  
**LA VALORISATION DU PATRIMOINE**  
**ARCHEOLOGIQUE ROMAIN EN ALGERIE : CAS DE**  
**DJEMILA ANTIQUE, CUICUL.**

Soutenu le : 13 /07/2019

Composition du jury :

Mme.A.MANHOUR

Mme. A. AIDET

Mme.K. DJEBBER

MAA, Université Mohamed Seddik Benyahia, Jijel, Président du jury

MAA, Université Mohamed Seddik Benyahia, Jijel, Directeur de mémoire

MAA, Université Mohamed Seddik Benyahia, Jijel, Membre du Jury

## **Remerciements**

*Avant tout, nous remercions le bon Dieu qui nous a donné la force, la volonté et la patience de pouvoir élaborer ce modeste travail.*

*Ce mémoire ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et l'encadrement de **Mme. Adila AIDET** on le remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour ses conseils, sa rigueur et sa patience durant la préparation de notre travail.*

*Nos profonds remerciements s'adressent également à tous nos enseignants de département d'architecture de l'université de Jijel pour leurs aides et leurs générosités.*

*Nous sommes conscientes de l'honneur que nous a fait **Mme A. MANHOUR**, en étant président du jury et **Mme Kh. DJEBBER**, d'avoir accepté d'examiner ce travail.*

*Nous somme par ailleurs reconnaissantes envers nos familles, nos parents surtout, nos amies et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## Dédicace

*C'est Avec fierté et respect que je dédie ce Modeste travail :*

*À mon père, qui peut être fière de trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie.*

*À ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, par son amour, son soutien, ses sacrifices et ses Précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie.*

*Mon Marie : Chouaib*

*A mes chers frères : Abderahman et Walid*

*Mes sœurs : Ibtissam, Chaima, Ikram pour leurs précieuse aide et leurs compréhension, pour leurs soutien et pour avoir supporté mon humeur pas toujours agréable.*

*À ma grande famille Khelifa Chelifi*

*À mes proches amis, Lamisse, Khawla, Iman, Romayssa, pour leurs soutient et encouragements, Je dédie ce mémoire.*

**Dounia**

# *Dédicace*

*C'est Avec fierté et respect que je dédie ce Modeste travail :  
À mon père, qui peut être fière de trouver ici le résultat de longues années  
de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie.*

*À ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, par son amour*

*À mon marie Fakher eddine et leur famille*

*Ma chère tante : Djamila*

*Mes sœurs : sur tout ma chère Hela, Aicha pour leur précieuse aide et leur  
compréhension, pour leurs soutien et pour avoir supporté mon humeur pas  
toujours agréable.*

*MES frères : sur tout Abde salam et sa femme Fahima, Walid et sa  
femme Dounia, Chaouki, Anis  
À ma grande famille LABIOD*

*À mes proches amis ; chaima, hawa, amel, Samar, samira, asma, soumia pour  
leurs soutient et encouragements, Je dédie ce mémoire*

**LILIA**

# Dédicace

*C'est Avec fierté et respect que je dédie ce Modeste travail :  
À mon père, qui peut être fière de trouver ici le résultat de longues années de  
sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie.*

*À ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, par son amour, son soutien, ses  
sacrifices et ses Précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence  
dans ma vie.*

*À mon marie Mohammed Kerada et leur famille*

*Mes frères Mohammed, Abdel Waheb et Zakaria,  
Ma sœur : Souad, abla, ikram, Sara, pour leurs précieuse aide et leurs  
compréhension, pour leurs soutien et pour avoir supporté mon humeur pas  
toujours agréable.*

*À ma grande famille LAOUAR*

*À mes proches amis, Manel, Maha, Nadjat, hasna, siham, Radja, pour  
leurs soutient et encouragements, Je dédie ce mémoire.*

*Soumia*

## Résumé

La **conquête romaine** en Afrique du Nord s'est intéressée aux richesses naturelles des territoires conquis, notamment les céréales. L'Algérie actuelle faisait partie de ce territoire, elle constitue une des contrées les plus riches en sites romains. De nombreuses villes magnifiques sont restées les plus vivantes à travers le temps. Nous distinguons entre autres celle de Timgad et de Djemila, Timgad représente le **prototype de l'urbanisme romain** tandis que Djemila exprime parfaitement l'**intégration** du tracé romain aux contraintes géographique du site. Les deux sont classées au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Toutefois, ce riche **patrimoine archéologique** est exposé aujourd'hui à la **dégradation** de ses monuments. Tel est le cas de Djemila dont le vandalisme et le tourisme de masse ont affecté son site de première importance. **La valorisation** du patrimoine archéologique romain en Algérie nécessite l'intervention des différents **acteurs de la ville**, l'ouverture sur les expériences étrangères et l'adaptation du contexte réglementaire et législatif

### Les mots clés

**Conquête romaine ; prototype de l'urbanisme romain ; intégration ; patrimoine archéologique ; La valorisation ; acteurs de la ville.**

### تلخيص

كان الغزو الروماني في شمال إفريقيا مهتمًا بالثروة الطبيعية للأراضي التي تم فتحها، بما في ذلك الحبوب. الجزائر الحالية كانت جزء من هذه الأرض، وهي واحدة من أغنى الدول في المواقع الرومانية. ظلت العديد من المدن الجميلة على قيد الحياة عبر الزمن. نحن نميز بين تيمغاد وجميلة، وتمثل تيمغاد النموذج الأولي للحضارة الرومانية بينما يعبر جميلةا عن التكامل التام للتخطيط الروماني مع القيود الجغرافية للموقع. كلاهما مصنفان ضمن قائمة التراث العالمي لليونسكو ومع ذلك، فإن هذا التراث الأثري الغني يتعرض اليوم لتدهور آثاره. هذه هي حالة جميلة التي أثرت فيها أعمال التخريب والسياحة الجماعية على موقعه ذي الأهمية القصوى. يتطلب ترميم التراث الأثري الروماني في الجزائر تدخل مختلف الجهات الفاعلة في المدينة، والانفتاح على التجارب الأجنبية وتكييف السياق التنظيمي والتشريعي.

### الكلمات المفتاحية

الغزو الروماني، التخطيط الروماني، دمج الأثر الروماني، التراث الأثري، القيمة التراثية، الجهات الفاعلة في المدينة

### Abstract

The Roman conquest in North Africa was interested in the natural wealth of conquered territories, including cereals. The current Algeria was part of this territory, it is one of the richest countries in Roman sites. Many beautiful cities have remained the most alive through time. We distinguish among others that of Timgad and Djemila, Timgad represents the prototype of the

---

Roman urbanism while Djemila expresses perfectly the integration of the Roman layout with the geographical constraints of the site. Both are classified as UNESCO World Heritage.

However, this rich archaeological heritage is exposed today to the degradation of its monuments. This is the case of Djemila whose vandalism and mass tourism have affected his site of prime importance. The valorization of the Roman archaeological heritage in Algeria requires the intervention of the different actors of the city, the opening on the foreign experiences and the adaptation of the regulatory and legislative context.

## **TABLES DES MATIERES**

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

LISTES DES CARTES

RESUME

INTRODUCTION GENERALE

PROBLEMATIQUE

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

### **Chapitre I : LA CONQUETE ROMAINE EN AFRIQUE DU NORD**

Introduction .....	06
I-1-Le patrimoine archéologique .....	06
I-1-1-Définition .....	06
I-1-2-Des interventions sur le patrimoine archéologique .....	07
I-1-3-Projet de Conservation et de mise en valeur du site archéologique de THINA (Sfax) .....	09
I-1-3-1-L'historique du site .....	09
I-1-3-2-Travaux de réhabilitation .....	09
I-1-4-La mise en valeur du site archéologique de Bosra en Syrie .....	11
I-1-4-1-La situation géographique du site .....	11
I-1-4-2-L'historique du site .....	11
I-1-4-3-Les étapes de la mise en valeur du site .....	12
I-2-La protection du patrimoine archéologique dans la législation algérienne .....	14
I-2-1-Définition des biens culturels immobiliers dans la loi 04-98 .....	14
I-2-2-Les mesures de $\text{ⵓ}$ protection et de valorisation du patrimoine en Algérie .....	14
I-3-L'Afrique du Nord romaine .....	14
I-3-1- Habitants de l'Afrique du Nord préromaine .....	14
I-3-2- Limites géographiques de l'Afrique du Nord romaine .....	15
I-3-3- Enjeux de la conquête romaine en Afrique du Nord .....	16



I-3-4-Guerres punique-romaines en Afrique du nord .....	16
I-3-5-Les provinces romaines en Afrique du Nord .....	18
I-3-5-1-Africa Vêtus en Tunisie .....	19
I-3-5-2-La Mauritanie Tingitane au Maroc .....	20
I-3-5-3-La Numidie indépendante.....	20
I-4-L'Algérie romanisée .....	21
I-4-1-Aperçu géographique sur la Numidie indépendante .....	21
I-4-2-Les logiques de l'implantation romaine en Algérie .....	22
I-4-2-1-L'implantation sur la côte.....	22
I-4-2-2-L'implantation sur les villes de l'intérieur .....	22
Conclusion .....	23

## **CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE**

Introduction .....	25
II-1- Le concept de la ville romaine chez Vitruve .....	25
II-2-Les logiques de création des villes romaine .....	25
II-2-1-La création des cités .....	25
II-2-2-L'exploitation de la campagne .....	25
II-2-3-Les stratégies défensives romaines en Algérie .....	27
II-2-3-1-Les voies romaines .....	27
II-2-3-2-Les limes .....	28
II-3- Principes de l'urbanisme romain .....	29
II-4-Les éléments composants de la ville romaine .....	30
II-5-Des exemples des villes romaines en Algérie .....	33
II-5-1-Lambaesis (Lambèse-Tazoult).....	34
II-5-1-1-Situation .....	34
II-5-1-2-L'historique de Lambaesis.....	35
II-5-1-3-Les camps de Lambaesis .....	36

II-5-2-Madaure(Madauros) .....	37
II-5-2-1-Situation.....	37
II-5-2-2-Historique de la ville .....	38
II-5-3- La ville de Timgad : ville modèle de l’urbanisme romain .....	40
II-5-3-1-Situation.....	40
II-5-3-2-L’historique de la ville .....	40
II-5-3-3-Le plan de la ville .....	41
II-5-3-4-Les caractéristiques de la ville .....	41
II-5-3-5-Etat de lieu .....	44
Conclusion .....	45

### **CHAPITRE 3 ; LA REVALORISATION DE LA VILLE DE DJEMILA ANTIQUE**

Introduction .....	47
III-1-Approche géographique du site .....	47
III-1-1-Situation géographique et limites .....	47
III-1-2-Accessibilités .....	48
III-2-Approche historique.....	49
III-2-1- Histoire de la ville de Djemila antique .....	49
III-2-2-L’évolution urbaine de la ville de Djemila .....	50
III-3-Approche archéologique .....	51
III-3-1-L’urbanisme de la ville de Djemila antique .....	51
III-3-2-Les principaux monuments de la ville de Djemila antique .....	52
III-4-Vers une valorisation de la ville de Djemila .....	56
III-4-1- Approche analytique des thermes de Djemila .....	56
III-4-2-Menaces humaines .....	62
III-4-3-Menaces naturelles .....	63
III-4-4-Le flux De Visiteurs .....	63
III-4-5-Des recommandations pour la revalorisation de la ville de Cuicul .....	65

Conclusion :.....	69
CONCLUSION GENERALE.....	71
BIBLIOGRAPHIE .....	74
ANNEXES	

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### LISTE DES FIGURES

N° figures	Titres des figures	N° pages
<b>I.01</b>	Après intervention Travaux de désherbage	<b>10</b>
<b>I.02</b>	Avant intervention Travaux de désherbage	<b>10</b>
<b>I.03</b>	Avant intervention Des interventions de consolidation	<b>10</b>
<b>I.04</b>	Après intervention Des interventions de consolidation	<b>10</b>
<b>I.05</b>	Avant intervention Maison de l’Océan	<b>11</b>
<b>I.06</b>	Après intervention Maison de l’Océan	<b>11</b>
<b>I.07</b>	Conception de la porte d’entrée du site	<b>11</b>
<b>I.08</b>	Début des travaux Aménagement de l’entrée du site	<b>11</b>
<b>I.09-I.10</b>	Le théâtre de Bosra, avant et après dégagement (clichés Direction des Antiquités de Bosra/L. Gillot 2006)	<b>12</b>
<b>I.11-I.12</b>	Le site archéologique et historique de Bosra après dégagement des niveaux antiques (cliché L. Gillot 2007)	<b>13</b>
<b>I.13-I.14</b>	Table de présentation du site de Bosra, situé sur la place de la citadelle (gauche) et aménagement des abords du site antique et du sentier y menant (droite) (Cliché L. Gillot, avril 2007)	<b>13</b>
<b>II.01</b>	Le plan général de la ville romaine	<b>30</b>
<b>II.02</b>	La basilique	<b>31</b>
<b>II.03</b>	La curie	<b>31</b>
<b>II.04</b>	Le capitole	<b>32</b>
<b>II.05</b>	L’amphithéâtre	<b>32</b>
<b>II.06</b>	La maison romaine	<b>33</b>
<b>II.07</b>	Plan de la ville de lambaesis	<b>36</b>
<b>II.08</b>	Plan de Grand Camp (Janon, 2005)	<b>37</b>
<b>II.09</b>	Plan du Camp de Manœuvre	<b>37</b>
<b>II.10</b>	Plan de la ville de madaure	<b>39</b>
<b>III.01</b>	L’enceinte primitive de la ville de Djemila	<b>52</b>
<b>III.02</b>	Le forum Nord de la ville de Djemila (Louis LESCHI, (1952), « <i>Algérie Antique</i> ».	<b>53</b>
<b>III.03</b>	Le forum sud de la ville de Djemila (Louis LESCHI, (1952), « <i>Algérie Antique</i> ».	<b>53</b>
<b>III.04</b>	Le Baptistère de la ville de Djemila	<b>54</b>
<b>III.05</b>	La basilique judiciaire civile de la ville de Djemila	<b>54</b>
<b>III.06</b>	Le temple Septimien de la ville de Djemila	<b>54</b>

## *LISTE DES ILLUSTRATIONS*

<b>III.07</b>	Le Théâtre de la ville de Djemila	<b>55</b>
<b>III.08</b>	Les grands thermes de la ville de Djemila	<b>55</b>
<b>III.09</b>	Arc de Caracalla de la ville de Djemila	<b>55</b>
<b>III.10</b>	Les grades thermes Sud de Djemila antique	<b>56</b>
<b>III.11</b>	Le sol du les grands thermes	<b>56</b>
<b>III.12</b>	Les structures du les grands thermes	<b>58</b>
<b>III.13</b>	Les toitures des grands thermes	<b>58</b>
<b>III.14</b>	Les enduits du les grands thermes	<b>58</b>
<b>III.15</b>	Destruction Restaurations abusives	<b>58</b>
<b>III.16</b>	Restaurations abusives (Piscine des Grands thermes Nord de Djemila)	<b>60</b>
<b>III.17</b>	Dégradation des structures due aux restaurations abusives	<b>60</b>
<b>III.18</b>	Les grands thermes, dégradation due aux restaurations abusives	<b>60</b>
<b>III.19</b>	Dégradation de la voûte des thermes du Baptistère de Djemila	<b>61</b>
<b>III.20</b>	Décollement du pilier du sous-sol des grands thermes de Djemila	<b>61</b>
<b>III.21</b>	Destruction des terrasses des Grands thermes Sud de Djemila	<b>61</b>
<b>III.22</b>	Citerne des Grands thermes de Djemila remplie d'eau sal	<b>61</b>
<b>III.23</b>	Destruction des structures des thermes du Capitole de Djemila	<b>61</b>
<b>III.24</b>	Détérioration des murs fragiles par les visiteurs	<b>61</b>
<b>III.25</b>	Graffiti sur les murs du site	<b>62</b>
<b>III.26</b>	Pâturage illégal dans le site	<b>62</b>
<b>III.27</b>	Destruction du pavement par le feu	<b>62</b>
<b>III.28</b>	Les arbres ayant poussé entre les murs nuisent à leur état	<b>62</b>
<b>III.29</b>	Le dessèchement de la flore et des broussailles à travers le site favorisent et aggravent les dégâts en cas d'incendies	<b>67</b>
<b>III.30</b>	Détails architectoniques, inscriptions et des stèles 'cuicul	<b>67</b>
<b>III.31-32</b>	Panneaux de signalisation. (Source : Google Image).	<b>67</b>

## *LISTE DES ILLUSTRATIONS*

---

### **LISTE DES TABLEAUX**

<b>N° Tableaux</b>	<b>Titre des tableaux</b>	<b>N° pages</b>
<b>III.1</b>	Le flux des visiteurs annuels 2015-2016-2017 Source : (Direction du tourisme et de l'artisanat Djemila).	<b>63</b>
<b>III.2</b>	Le flux des visiteurs annuels 2018Source : Direction du tourisme et de l'artisanat Djemila).	<b>64</b>

## *LISTE DES ILLUSTRATIONS*

### LISTE DES CARTES

<b>N° cartes</b>	<b>Titres des cartes</b>	<b>N° pages</b>
<b>I.01</b>	Les paléo berbères de l'Afrique du nord préromaine.	<b>15</b>
<b>I.02</b>	Les limites géographiques de l'Afrique du nord romaine au III <sup>ème</sup> siècle(.sourcefile : ///C:/Users/OrtelMobile/Desktop/livre/AFRIQUE%20ROMAINE%20-%	<b>15</b>
<b>I.03</b>	Les axes de l'expansion romaine en Afrique du Nord.	<b>17</b>
<b>I.04</b>	Les provinces romaines de l'Afrique du nord. ( Source De la Cité à l'Empire: histoire de Rome· Paris, 2004· p. 298. D'après Y. Perrin et Th. Bauzou).	<b>18</b>
<b>I.05</b>	Aperçu géographique de la Numidie indépendante	<b>21</b>
<b>II.01</b>	les colonies et les municipes romains en Algérie (source d'après Eugène GUERNIER, Algérie et Sahara Tome 1, Encyclopédie coloniale et maritime, Encyclopédie de l'Empire français, 1946, p47).	<b>27</b>
<b>II.02</b>	Les routes romaines en Algérie. (Source Publié le 21 juillet 2016 par Abdel BOUCHAREB Rome en Afrique, Numidie antique)	<b>28</b>
<b>II.03</b>	La trace du limes de l'Algérie.	<b>29</b>
<b>II.04</b>	situation géographique de la ville de Lambèse	<b>35</b>
<b>II.05</b>	situation géographique de la ville de Madaure	<b>38</b>
<b>II.06</b>	situation géographique de la ville de Timgad	<b>40</b>
<b>III.01</b>	Géo localisation de la commune de Djemila. (Source : Google image)	<b>48</b>
<b>III.02</b>	Accessibilité de la ville de Djemila Source : PDAU 2010.	<b>48</b>
<b>III.03</b>	l'évolution urbaine Djemila antique source (Louis LESCHI, 2016, <i>Djemila Antique cuicul</i> )	<b>50</b>

## GLOSSAIRE

### Glossaire

<b>La valorisation :</b>	Un processus de détermination de la valeur d'un objet, d'un actif, d'une entité. L'objectif est d'établir un prix .Un processus visant à améliorer la valeur de cet objet, actif, entité : on parle alors de "valoriser" un bien immobilier, un patrimoine, des sous-produits, des déchets .Cette valorisation vise à "mettre en valeur" un patrimoine ou un bien en modifiant son état envue de le rendre capable dans un délai fixé d'être cédé, d'être utilisé ou de produire un revenu .D'après Larousse dictionnaire française :«Action de donner la valeur, plus de valeur a quelque chose ou à quelqu'un : fait être valoriser: la valorisation de certaine idées nouvelles ». <sup>1</sup>
<b>Le patrimoine</b>	<p><b>Selon le petit Larousse</b> "le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain".</p> <p><b>selon dictionnaire de droit :</b> Le patrimoine « est constitué par l'ensemble des biens qui appartiennent à une personne physique ou morale. Le patrimoine inclus les droits et actions s'y rapportant. Lors du décès d'une personne on désigne l'ensemble du patrimoine du défunt qui fait l'objet d'un partage par le mot «héritage» ou encore par l'expression «masse successorale».</p> <p><b>Selon ICOMOS</b></p> <p>"Le Patrimoine archéologique" est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base .Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. <sup>2</sup></p>

<sup>1</sup> Mémoire : Pour l'obtention du Diplôme de Master en Architecture Option : Architecture Et Patrimoine Thème : La Valorisation De Bâb El Karmadine Projet : Centre D'accueil Bâb El Karmadine Préparer par : Mlle YOUSFI ISMAHENE Soutenue le 01 juillet 2015

<sup>2</sup> Charte d'ICOMOS PDF sur le site web <<http://www.international.icomos.org>>.



## GLOSSAIRE

<b>Le patrimoine archéologique</b>	<b>Selon la Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique, 1990</b>  Le patrimoine archéologique est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.
<b>Le patrimoine mondial</b>	<b>Selon le dictionnaire de l'Académie française, 2005</b>  L'ensemble des sites naturels et culturels auxquels est reconnue une valeur universelle exceptionnelle et qui font l'objet d'une protection particulière. L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) inscrit des monuments, des sites, des villes au patrimoine mondial de l'humanité. Spécialt. Biol. Patrimoine génétique, héréditaire, ensemble du matériel génétique à partir duquel s'expriment les caractères propres à chaque individu ou à chaque espèce et qui est transmis de génération en génération.
<b>Site historique</b>	<b>Sites historiques</b>  Dans la « Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel », élaborée en Novembre 1972 à Paris, dans le cadre de la conférence générale de l'O.N.U, la définition donnée aux sites historiques regroupe celle des sites et des ensembles, en plus de celle des monuments.  <b>1-Les sites</b>  Œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques et qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique, ou anthropologique. Cette définition fait partie d'une définition plus globale, définissant le patrimoine culturel qui se compose des monuments, des ensembles et des sites.  <b>2-Les ensembles :</b> «Groupes de constructions isolées ou réunies, qui,

## GLOSSAIRE

	<p>en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science».<sup>3</sup></p>
<b>Ville militaire</b>	<p><b>Selon le dictionnaire Larousse</b></p> <p>Aire géographique à l'intérieur de laquelle stationnent des unités et sont implantés des établissements des armées.</p>
<b>La romanisation</b>	<p><b>Selon le dictionnaire français l'internaute</b> « intégration des peuples dans l'Empire romain en imposant la culture romaine et la langue latine.</p> <p><b>Selon le dictionnaire Larousse</b> « Extension de la langue et de la civilisation romaines.</p>
<b>colonie</b>	<p><b>Selon le dictionnaire Larousse</b></p> <p>Territoire occupé et administré par une nation en dehors de ses frontières, et demeurant attaché à la métropole par des liens politiques et économiques étroits.</p>
<b>La conservation</b>	<p><b>Conférence de NARA, 1994 :</b> « Ensemble d'opérations visant à comprendre une œuvre, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, éventuellement, sa restauration et sa mise en valeur ».</p> <p><b>Charte de Cracovie, 2000 :</b> « La conservation est l'ensemble des comportements d'une communauté qui contribuent à faire perdurer le patrimoine et ses monuments. La conservation est obtenue en se référant à la signification de l'entité, avec les valeurs qui lui sont associées ».</p>
<b>La mise en valeur du patrimoine :</b>	<p><b>La mise en valeur du patrimoine</b></p> <p>Se traduit par des mesures visant à présenter et à communiquer la valeur patrimoniale d'un site archéologique. Ces mesures peuvent comprendre, le réassemblage, l'édification de structures comme des éléments interprétatifs et le marquage au sol.</p>

<sup>3</sup> Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel», élaborée en Novembre 1972 à Paris.

## GLOSSAIRE

---

--	--

# *INTRODUCTION GENERALE*

### **Introduction générale**

Rome était une puissance mondiale dans l'antiquité. Elle assurait la paix et l'unité du monde méditerranéen pendant plusieurs siècles. Intéressés par les richesses naturelles de l'Afrique du Nord, les empereurs romains cherchaient la fertilité du sol, le climat humide, les céréales, l'olivier, l'abondance des animaux et des sources hydrauliques.

L'Algérie actuelle faisait partie du territoire de l'Afrique du Nord. Elle constitue une des contrées les plus riches en sites romains. L'invasion de Rome sur ce territoire commença d'abord par l'occupation des villes côtières et l'implantation sur les hautes plaines et les pieds des montagnes. Concernant le sud, tout ce qu'ils ont occupé du désert était quelques colonies, créées dans une logique militaire et défensive.

L'Algérie romaine a connu des réalisations majeures dans plusieurs domaines, politiquement elle a été divisée en plusieurs provinces, notamment la Numidie et la Mauritanie césarienne, dans le domaine agricole, l'Algérie est devenue le plus grand producteur de céréales. Dans le domaine commercial, elle a connu plusieurs routes commerciales la reliant aux autres pays de l'Afrique. Par ailleurs, dans le domaine urbain, les romains nous ont légué de nombreuses villes magnifiques qui sont restées les plus vivantes à travers le temps. Citons entre autres Cirta (Constantine), Cuicul (Djemila), Hippo Regius (Annaba), Icosium (Alger).

En effet, dans le monde, seules deux villes, demeurent intactes et témoignent de la perfection urbanistique des cités romaines : Pompéi, en Italie, ensevelie et sauvegardée par les cendres du Vésuve et Timgad en Algérie, ensevelie et sauvegardée par le sable du désert. Le plan méthodique de Timgad, au quadrillage régulier, cherche à s'introduire partout, sur la croupe de la ville Numide de Cuicul-Djemila, sur la pente de Tiddis, au-dessus du tracé de la ville punique et sur la ville numide d'Hippone la Royale. La ville de Timgad a servi de prototype aux autres villes créées en Algérie.

### **Problématique**

La civilisation romaine a laissé en Algérie un héritage patrimonial de haute valeur. Des vestiges qui datent de plus de quinze siècles d'existence racontent les plus belles créations de l'empire romain. En effet, plusieurs monuments parsèment l'Algérie aujourd'hui, témoignent de l'étendue du pouvoir de Rome sur l'Afrique du Nord.

Le choix du thème s'est porté sur la valorisation du patrimoine archéologique romain en Algérie. Ce patrimoine qui malgré sa richesse se trouve aujourd'hui délaissé, le manque d'intérêt que l'on porte à ce genre de questions et l'absence des initiatives sérieuses pour prendre en charge cet héritage nous ont poussé à mener cette recherche pour comprendre pourquoi l'Algérie n'adopte-t-elle pas une politique de prise en charge du patrimoine archéologique, notamment des monuments et sites romains, et ce pour des fins touristiques ?. Tel est le cas en Tunisie, où le degré de prise de conscience envers le patrimoine ne cesse de s'accroître aussi bien de la part de la société civile qui s'est organisée en associations, que de l'état, qui de sa part, a mis en place un dispositif juridique efficace permettant la préservation du patrimoine archéologique.

En Algérie, ce riche patrimoine romain est exposé aujourd'hui à la dégradation de ses monuments. Le vandalisme et le tourisme de masse affectent des sites archéologiques de première importance. L'homme détruit et saccage pour diverses raisons : ignorance, pauvreté, méconnaissance, et manque d'intérêt à l'égard des objets patrimoniaux. De ce fait, les œuvres historiques se trouvent menacées par le vol et le trafic dont fait l'objet les biens culturels de haute valeur historique et mémorielle.

Plusieurs sites archéologiques que recèlent les villes algériennes sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour la science et la culture (Unesco). A l'est de l'Algérie, la ville de Cuicul implantée à quelques 50km à peine de la ville de Sétif, dispose d'un patrimoine archéologique parmi les plus beaux du monde entier. Fondée par l'Empereur Nerva en l'an 96-98 après JC, la ville de Djemila semble secrète et plus discrète que Timgad. Elle occupe le milieu des collines dans une montagne entre deux fleuves. Cette situation géographique lui confère un paysage magnifique et exceptionnel. Forums, des temples, des arcs de triomphe et des maisons typiques de l'époque, tous ces monuments témoignent d'un temps glorieux qui mérite d'être protéger et sauvegarder pour les générations futures.

## **INTRODUCTION GENERALE**

---

Néanmoins, ce site se trouve dans un état d'abandon, voire de délabrement. La ville se trouve délaissée et abandonnée. Ses monuments souffrent de plusieurs pathologies, entre autres, la végétation qui envahit les surfaces des monuments, la détérioration des œuvres, le manque de civisme chez les visiteurs qui fréquentent le site comme le témoigne des images montrant des scènes d'incinérations d'ordures ménagères aux pieds des remparts historiques de la ville. En effet, l'absence d'une prise de conscience chez les autorités publiques de l'importance de ce patrimoine a accentué l'état de dégradation au niveau du site.

Par ailleurs, la ville historique sert de refuge aux visiteurs qui se rendent régulièrement sur le site. Ils ne s'intéressent pas aux ruines, ni à l'histoire de la ville, cherchant ainsi des espaces calmes pour se reposer, loin du cadre habituel de la ville et de ses nuisances.

Partant de ce constat, notre préoccupation matrice se concentre sur la valorisation du patrimoine romain en Algérie, alors ;

**A travers la ville de Djemila, parlante d'une longue histoire d'occupation romaine en Algérie, et classée patrimoine mondial par l'UNESCO, peut-on relancer l'activité touristique dans la région ? Quelles sont les opérations à mener pour conserver et rendre la valeur à ce patrimoine romain ?**

**Comment sensibiliser les pouvoirs publics et la société civile, ainsi que les autres acteurs de la ville de l'importance de préserver cet héritage précieux ?**

**Quant à la législation actuelle, est-elle suffisante et appropriée pour garantir la protection du patrimoine archéologique en Algérie ?**

Une première Hypothèse semble liée à la mise en valeur du patrimoine archéologique romain par le renforcement de la législation algérienne qui jusqu'aujourd'hui reste générale et ne traite que les questions relatives aux biens culturels.

Une deuxième hypothèse se rapporte au manque d'expériences dans le domaine de préservation et de valorisation des sites archéologiques en Algérie, alors l'acquisition de plusieurs connaissances et expériences dans un cadre de partenariat avec les pays étrangers peut apprendre aux spécialistes les outils et les méthodes de valorisation de ce patrimoine.

Quant à la troisième hypothèse, elle interroge le rôle des acteurs de la ville et leur mobilisation pour la mise en valeur de cet héritage historique. Un travail de concertation entre pouvoirs publics, mouvement associatif, et l'élite culturelle et académique peut mener à bien

l'opération de valorisation et de préservation du patrimoine romain en Algérie. Par ailleurs, un monitoring annuel des zones menacées permet de suivre et d'évaluer le degré de dégradation des sites menacés par des processus naturels ou humains.

### **La méthodologie de recherche**

#### **1. soubassement théorique**

A l'instar de m'importe quel travail de recherche, la recherche bibliographique est fondamentale pour la construction d'un dispositif théorique qui permet d'approcher les concepts fondateurs du thème de recherche, notamment la question du patrimoine archéologique, de sa valorisation et de sa préservation. La connaissance du contexte réglementaire et législatif permet d'encadrer toute opération menée sur le site historique

Par ailleurs, le développement du contexte historique semble déterminant pour comprendre l'histoire de la colonisation romaine en Afrique du Nord. Son étalement géographique ainsi que la logique d'implantation des différentes villes et les enjeux de leur création.

#### **2. travail de terrain**

Le travail sur le patrimoine archéologique fait toujours appel à une approche historique du site. Nous avons choisi quatre villes qui nous ont semblé représentatives du patrimoine romain en Algérie, entre autres celle de Timgad et de Djemila. La lecture s'est faite sur des cartes qui retracent les principes de l'urbanisme romain.

Des sorties sur le site Djemila nous ont permis de mener des entretiens avec les autorités publiques, et les services chargés de la protection du patrimoine, ainsi avec les habitants de la ville. Il était question de collecter les supports iconographiques nécessaires pour appréhender le site dans ses dimensions historique et archéologique ainsi que l'évolution urbaine de la ville à travers le temps. Par ailleurs, dans le but d'élaborer un constat in-situ de la dégradation des monuments de la ville, plusieurs photos ont été prises en vue de diagnostiquer l'état de conservation des monuments, notamment sur les thermes qui ont fait l'objet de notre intervention.



*CHAPITRE I*

*LA CONQUETE ROMAINE EN*

*AFRIQUE DU NORD*

## Introduction

Il est question dans ce chapitre d'aborder quelques notions et concepts fondateurs du thème, qui se rapportent aux patrimoines archéologiques romains et les différentes opérations de sa conservation la connaissance de la législation algérienne en la matière permet d'encadrer toute opération menée sur ce patrimoine précieux.

Par ailleurs le premier chapitre de la recherche se propose d'étudier la conquête romaine de l'Afrique du Nord, de ses causes et de ses étapes d'expansion de Carthage au Maroc. Ainsi que les différentes divisions administratives que comprenaient les provinces. Il s'agit de l'Afrique proconsulaire, la Numidie, la Mauritanie césarienne et la Mauritanie tingitane. Il est aussi question d'aborder la présence romaine en Tunisie et au Maroc. Alors le chapitre s'ouvre sur la Numidie, qui constitue une grande partie de ce royaume, représentée par l'Algérie actuelle, sur laquelle la recherche se concentrera. Donc, dans cette partie nous expliquons les logiques de la conquête et de la colonisation romaine en Algérie ainsi que les différentes stratégies de cette dernière.

### I-1-Le patrimoine archéologique

#### I-1-1-Définition

Le patrimoine archéologique est *«la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé»*.<sup>1</sup>Ce patrimoine est composé aussi bien de monuments prestigieux que des traces les plus modestes de l'occupation humaine. Autrement dit, c'est grâce à toutes ces découvertes, et traces laissées par des civilisations disparues, que l'archéologie tente de faire revivre et parler ce qui n'est plus.

---

<sup>1</sup>Mémoire Pour L'obtention Du Diplôme De MAGISTER OPTION : Préservation Du Patrimoine Architectural présente Par : Mm Benseddik-Souki-Habibala Valorisation Des Monuments Historiques en Algérie le Cas Du Palais De L'agha A Ferdjioua année De Soutenance : Juin 2012.

### **I-1-2-Des interventions sur le patrimoine archéologique**

#### **I-1-2-1- conservation**

##### **I-1-2-1-a- conservation des sites archéologiques**

Fondamentalement, la conservation peut être définie comme une opération visant avant tout à prolongation de la vie d'un objet, et par extension, d'un site archéologique. Il y'a deux autres concepts sont étroitement liés à la conservation. La sauvegarde et la préservation.

#### **Sauvegarde du patrimoine archéologique**

La sauvegarde, est définie selon l'UN.E.S.C.O<sup>2</sup>comme étant l'identification, la protection, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revalorisation de l'ensemble historique et de son environnement. Chaque ensemble historique ou traditionnel et son environnement, devraient être considérés dans leur globalité, comme un tout cohérent dont l'équilibre et le caractère spécifique dépendent de la synthèse des éléments qui le composent, incluantaussi les activités humaines ainsi que les bâtiments, la structure spatiale et les zones d'environnement.

#### **Préservation du patrimoine archéologique**

Ce terme est synonyme de sauvegarde. Il se définit comme une action globale qui consiste à assurer la protection du patrimoine archéologique contre l'action destructrice des hommes par une législation appropriée, et sa conservation dans le temps à l'aide de techniques d'entretien, de consolidation et de restauration<sup>3</sup>.

On retiendra donc, que la conservation des sites archéologiques, est une notion qui ne se limite pas au simple fait de soigner une pièce archéologique, afin de l'exposer dans un musée, mais elle consiste en l'expression d'une forme aboutie de gestion hautement spécialisée visant à préserver et à entretenir, tout ce qui pourrait présenter un intérêt historique, artistique, architectural, urbanistique, et donc tous les éléments qui existent dans un site archéologique.

---

<sup>2</sup>P.Merlin-F.Choay, (1988), «Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement».

<sup>3</sup>"Une opération qui a pour but de conserver et de relever les valeurs esthétiques et historiques du monument, tout en respectant les documents authentiques et la subsistance ancienne"

### I-1-2-1-b-opérations de conservation des sites archéologiques

#### Réhabilitation

Selon le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement<sup>4</sup> la réhabilitation est un ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en les rendant des propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments. Par extension, pour les sites archéologiques, le terme de réhabilitation désigne les différentes opérations de consolidation des structures archéologiques, de l'édification des clôtures, et les différentes opérations de désherbage<sup>5</sup>.

#### Restauration

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, définit la restauration comme une : *«opération qui consiste à rendre, au moyen de techniques appropriées, leurs intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices»*<sup>6</sup>.

La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument elle se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques.... La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument<sup>7</sup>.

#### Restitution

Elle consiste en action de rétablir l'édifice dans son état primitif, la restitution est réalisée en se basant sur toutes les données de connaissances qu'elles soient métriques, historiques, philologiques ou stylistique constituant un schéma qui ne fournit pas de solutions de projet mais orientera l'idéation en établissant les critères de choix en vue d'une intervention minimale<sup>8</sup>.

---

<sup>4</sup> Op cite, P. Merlin-F. Choay, (1988), *«Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement»*.

<sup>5</sup> Le désherbage est l'opération qui consiste à éliminer la mauvaise herbe.

<sup>6</sup> Op cite, P. Merlin-F. Choay, (1988), *«Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement»*.

<sup>7</sup> Charte Internationale pour La Gestion Du Patrimoine Archéologique : Adoptée par l'ICOMOS en 1990.

<sup>8</sup> Thèse de doctorat d'état préservation du patrimoine élaboré par Chennaoui Y, encadré par Chabbi. N EPAU 2007.

### **I-1-3-Projet de Conservation et de mise en valeur du site archéologique de THINA (Sfax)**

Ce présent projet s'inscrit dans la stratégie de l'Institut National du Patrimoine pour la conservation et la mise en valeur des sites archéologiques de Sfax, d'autant plus que Thyna fait partie d'un projet d'aménagement (SMAP III) qui envisage l'intégration du site dans le pôle de développement environnemental, culturel et urbain de la région. L'Institut National du Patrimoine a jugé bon d'entamer un processus de réflexion et de planification pour la protection juridique et foncière et la conservation scientifique du site. Cette action pourrait aboutir à l'ouverture du site au public. Les travaux sur le terrain, ainsi que les discussions engagées pendant l'atelier de Thyna qui s'est déroulé du 4 au 12 Juin 2009, ont mené à l'élaboration d'un plan d'action basé sur une démarche scientifique. La méthodologie adoptée s'appuie sur le Code du Patrimoine Tunisien, les chartes et les normes relatives à la conservation et la mise en valeur des sites archéologiques<sup>9</sup>.

#### **I-1-3-1-L'historique du site**

Le toponyme de la ville n'a pratiquement pas changé depuis l'antiquité : Thainatà l'époque punique, Thaenae à l'époque romaine et byzantine, puis HenchirThina et Thyna à l'époque moderne. Les sondages entrepris en 1986 ont révélé l'importance de la ville dès le IVème siècle avant J.C. Ville libre à l'époque d'Auguste fut promue auran de colonie par Hadrien en l'an 128. Thaenaea dû connaître quelques troubles au IVème siècle mais demeura importante jusqu'au VII siècle après J.C. L'enceinte de la ville englobe 83 ha, les remparts longs de 3.500m environ ne constituent pas la limite du site. Seuls des établissements thermaux et quelques maisons ont été partiellement dégagés. Ni le forum (place publique) ni les temples, ne sont connaissables. La fouille dite «du cheval» serait vraisemblablement un temple<sup>10</sup>.

#### **I-1-3-2-Travaux de réhabilitation**

La stratégie pour la conservation et la mise en valeur du site comprend deux volets indissociables déterminant, les actions à entreprendre sur trois échanciers différents, le court terme, le moyen et le long terme.

---

<sup>9</sup>[http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=92%3Aprojet-de-conservation-et-de-mise-en-valeur-du-site-archeologique-de-thina-sfax&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr](http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com_content&view=article&id=92%3Aprojet-de-conservation-et-de-mise-en-valeur-du-site-archeologique-de-thina-sfax&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr).

<sup>10</sup> [http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=92%3Aprojet-de-conservation-et-de-mise-en-valeur-du-site-archeologique-de-thina-sfax&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr](http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com_content&view=article&id=92%3Aprojet-de-conservation-et-de-mise-en-valeur-du-site-archeologique-de-thina-sfax&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr).

## CHAPITRE I : LA CONQUETE ROMAINE EN AFRIQUE DU NORD

**1-La documentation** :constitue la première phase du projet qui permet de créer une banque de donnéesrelative au site. Ces données sont collectées sous forme écrites, pièces graphiques et photographiques.

**2-Travaux de désherbage** : Ils consistent à éliminer tous les types de plantes très nocives au vestige (ex : câprier) à partir de l'entrée du site et aux alentours des monuments à restaurer.

Désherbage et nettoyage :



Figure n°I.01 : Après intervention



Figure n°I.02 : Avant intervention

### 3-Des interventions de consolidation

Il s'agit de stabiliser dans une première phase les murs des monuments suivants :

3. a. Les Thermes : Les murs du frigidarium. Les murs des autres pièces.



Figure n°I.03 : Avant intervention



Figure n°I.04 : Après intervention

**3. b. Maison de l'Océan :** Un tronçon de mur (étaielement). Les parois internes. Enduit d'un mur de séparation



Figure n°I.05 : Avant intervention



Figure n°I.06 : Après intervention

### 4- Aménagement de l'entrée du site

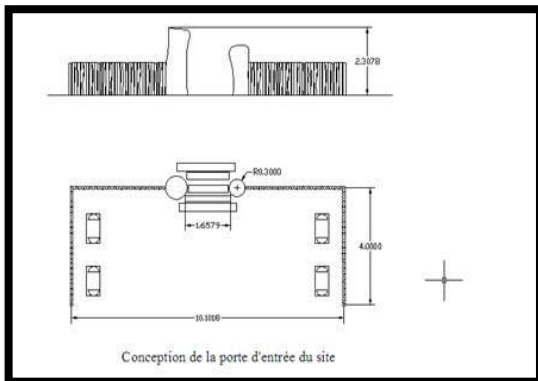


Figure n°I.07 : Conception de la porte d'entrée du site



Figure n°I.08 : Début des travaux

### I-1-4-La mise en valeur du site archéologique de Bosra en Syrie

#### I-1-4-1-La situation géographique du site

La ville de Bosra (Bustra, Busra al-Cham) est située au sud-ouest de la Syrie, dans la région fertile du Hauran, à proximité du Djebel Druze.

#### I-1-4-2-L'historique du site

L'existence de Bosra est attestée depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. mais c'est la fondation hellénistique et l'occupation romaine qui va en faire l'une des villes stratégiques et commerciales les plus importantes de la Syrie antique<sup>1</sup>. À la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., Bosra devient la capitale du royaume des Nabatéens. Ensuite au II<sup>ème</sup> siècle après. J.-C., Bosra est intégrée comme capitale à la province romaine d'Arabie. La monumentalisation du

sites' accélère dès cette époque. La ville devient ensuite le centre d'un important évêché, sous la domination de Byzance, jusqu'à la conquête arabe.

### I-1-4-3-Les étapes de la mise en valeur du site

La mise en valeur du site archéologique de Bosra est caractérisée par une évolution en trois étapes, au cours desquelles les populations locales, les archéologues étrangers, les institutions syriennes et étrangères et les acteurs touristiques se sont progressivement approprié la maîtrise des différents espaces constituant le site.

**-Une première phase :** Les travaux de dégagement du théâtre romain et de la citadelle médiévale par la Direction Générale des Antiquités et Musées de Syrie. Les fouilles du théâtre ont alors recherché l'état antique, qui avait été totalement recouvert par un souk des époques islamiques.



**Figure n°I.9-10 :** Le théâtre de Bosra, avant et après dégagement (clichés Direction des Antiquités de Bosra/L. Gillot 2006).

**-Une deuxième phase :** La politique du dégagement est étendue à l'ensemble du site par le projet de mise en valeur conçu par l'architecte français Robert Amy, fruit d'une collaboration entre l'U.N.E.S.C.O. et la D.G.A.M.

Le projet témoigne par ailleurs d'une philosophie particulière de la mise en valeur, qui doit privilégier les niveaux antiques antérieurs à l'époque byzantine d'une part, et isoler les monuments importants d'époque chrétienne et islamique d'autre part. Ainsi que la mise en valeur des abords du site, en détruisant toutes les habitations modernes installées dans le périmètre nabatéen et romain (après une étude préalable) et de reconstruire une nouvelle ville à proximité immédiate.

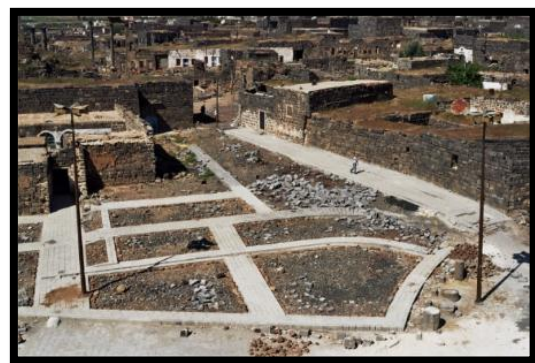




**Figure n°I.11-12 :**Le site archéologique et historique de Bosra après dégagement des niveaux antiques (cliché L. Gillot 2007)

**Unetroisième phase ;**l'inauguration du festival international bisannuel de Bosra dans le théâtre antique, est un événement significatif de cette mainmise étatique et de la volonté précoce d'en faire un site touristique de renommée internationale.

-Un projet de restauration et de reconversion de l'habitat en logements ou en commerces touristiques. Dans le cadre de ce projet de revitalisation touristique, la direction du musée a réalisé des panneaux didactiques et aménagé des sentiers et espaces de pique-nique à l'attention des visiteurs<sup>11</sup>.



**Fig. n°I. 13-14 :** Table de présentation du site de Bosra, situé sur la place de la citadelle (gauche) et aménagement des abords du site antique et du sentier y menant (droite) (Cliché L. Gillot, avril 2007)

<sup>11</sup>Laurence GILLOT, (2008), «La mise en valeur du site archéologique de Bosra en Syrie».

### I-2-La protection du patrimoine archéologique dans la législation algérienne

#### I-2-1-Définition des biens culturels immobiliers dans la loi 04-98

Les biens culturels immobiliers et les modalités de leur protection sont fixés avec l'article qui stipule : « Les biens culturels immobiliers comprennent : les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux. Ils sont quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et la catégorie laquelle ils appartiennent : l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, le classement et la création en « secteurs sauvegardés ».

#### I-2-2-Les mesures de protection et de valorisation du patrimoine en Algérie

Pour assurer une prise en charge du patrimoine dans toute action liée à l'utilisation, l'aménagement ou le développement du territoire, l'Etat algérien a instauré une série de dispositions dites « générales » car elles s'appliquent au quotidien et de manière homogène sur l'ensemble du pays. Préservation de la qualité des espaces naturels ou bâtis, protection du patrimoine archéologique : telles sont les préoccupations qui doivent présider à la mise en œuvre de toute opération d'initiative publique.

### I-3-L'Afrique du Nord romaine

#### I-3-1-Habitants de l'Afrique du Nord préromaine

Avant la présence romaine en 146 avant JC<sup>12</sup>, l'Afrique du Nord était partagée entre des régions berbères distinctes, à l'Est dans le territoire de Carthage se trouve les Afri dont dérive le nom d'Afrique, au centre se trouve les Numides identifiés avec les habitants de la Numidie<sup>13</sup>, à l'Ouest dans l'Afrique occidentale (la Mauritanie) <sup>14</sup>se trouve les berbères appelés Maures, au sud de la Numidie et la Mauritanie se trouve les Gétules. D'après Sallustius<sup>15</sup>les Gétules se sont concentrés dans les steppes et les hauts plateaux du Sud, ainsi que sur les limites Nord du désert entre l'océan Atlantique à l'ouest et la Libye à l'Est<sup>16</sup>.

---

<sup>12</sup>André BERTHIER, (1981), «*la Numidie Rome et le Maghreb*».

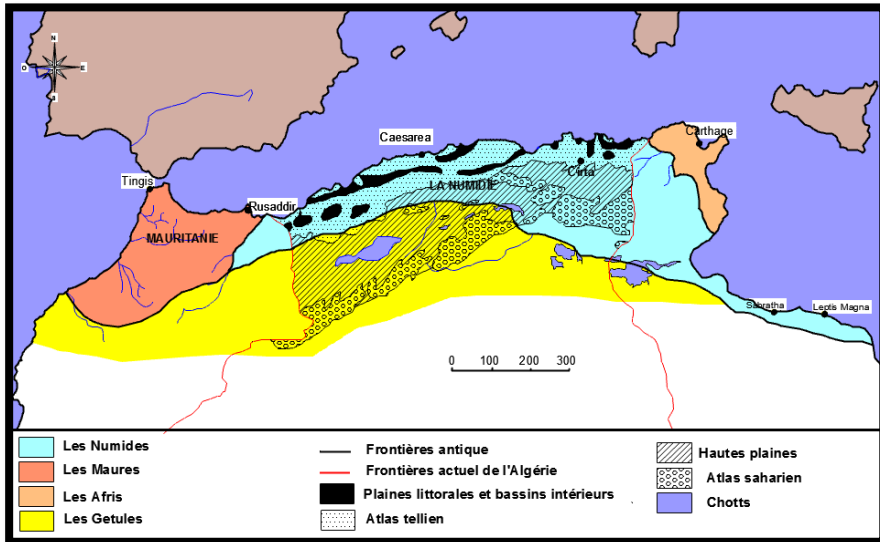
<sup>13</sup>La Numidie était un territoire de dimensions variables selon la capacité d'un roi à imposer son Pouvoir a un nombre plus au moins grand de tribus.

<sup>14</sup>(Le Maroc actuel).

<sup>15</sup>SallustiusCrispus : Historien romain a vécu entre 87 et 34 av. J.-C., était membre du public, il a occupé plusieurs postes, dont celui de gouverneur (Proconsul) de la nouvelle province d'Afrique (Africa nova) en 46 av. J.-C. et l'un de ses plus importants écrits historiques : la guerre Jugurtha 105-161 m. Publié en 41 av. J.-C.

<sup>16</sup>مذكرة ماجيستير لجمال مسرحي، المقاومة النوميديّة للاحتلال الروماني في الجنوب الشرقي الجزائري، 2009

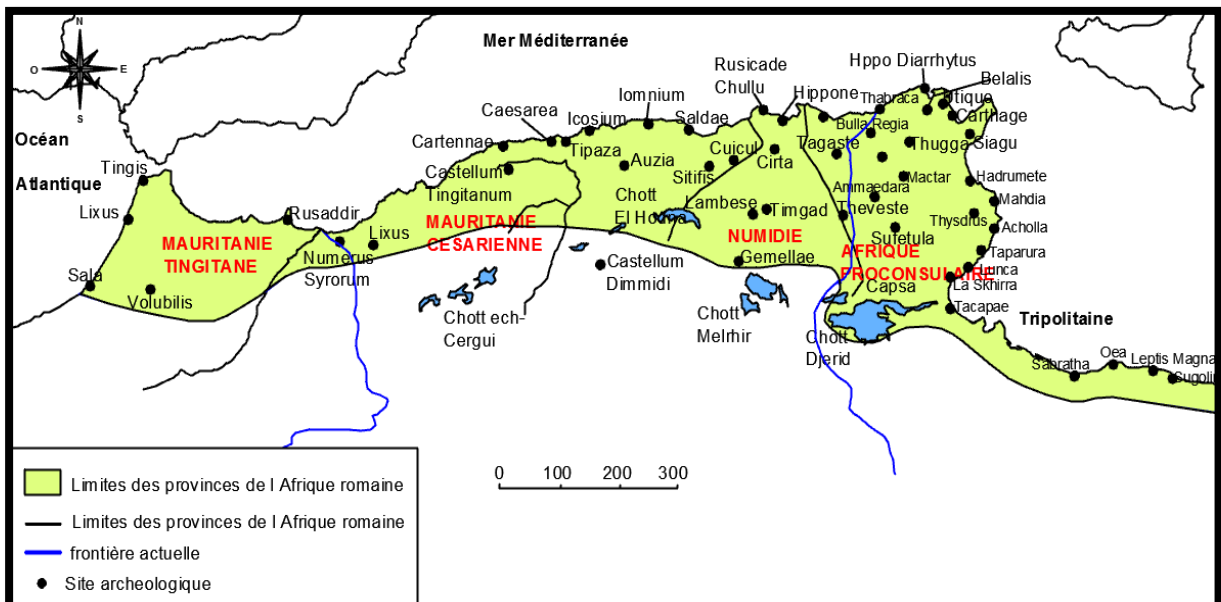
# CHAPITRE I : LA CONQUETE ROMAINE EN AFRIQUE DU NORD



Carte n°I.01 : Les paleoberbères de l'Afrique du nord préromaine.

## I-3-2- Limites géographiques de l'Afrique du Nord romaine

L'Afrique du Nord romaine ou simplement l'Afrique romaine s'étend d'Est en Ouest, de la Petite Syrte<sup>17</sup> aux côtes atlantiques de l'actuel Maroc. Les provinces de Cyrénaïque et d'Égypte ne sont pas incluses dans l'ensemble régional. Géographiquement, des déserts les séparent du reste de l'Afrique du Nord, tandis que Tripolitaine et Leptis Magna se trouvent dans la continuité territoriale de l'Afrique du Nord.



Carte n°I.02 : Les limites géographiques de l'Afrique du nord romaine au III<sup>ème</sup> siècle(.

source[http:// livre/AFRIQUE%20ROMAINE%20-%20Universalis.edu.htm](http://livre/AFRIQUE%20ROMAINE%20-%20Universalis.edu.htm).)

<sup>17</sup>Syrte ; est une ville libyenne située sur la côte méditerranéenne du pays et plus précisément le golfe de Syrte. Chef-lieu du district de Syrte, c'est la ville natale du colonel Mouammar Kadhafi, et également le lieu de sa mort.

### I-3-3-Enjeux de la conquête romaine en Afrique du Nord

La raison de la première présence de Rome dans la partie orientale de l'Afrique du Nord (Carthage) vise à mettre un terme aux ambitions de l'expansionnisme de Massinissa aux dépens de Carthage après leur acquisition de parties de ses régions<sup>18</sup>. Donc les romains avaient peur de répéter le script Hannibal<sup>19</sup>. La deuxième raison principale de l'existence et de l'expansion romaines en Afrique consiste en l'intérêt porté par Rome aux richesses de ces régions, en effet plusieurs régions africaines comptent des richesses variables, richesses naturelles, commerciales<sup>20</sup>...Etc. citons à titre d'exemple la Numidie (l'Algérie actuelle) qui représente une terre riche en biens durables, en plantations et en minéraux, son blé était l'un des meilleurs et des plus robustes dans le monde<sup>21</sup>. Les anciens et nouveaux historiens, ont mentionné cette richesse. L'historien Strabon<sup>22</sup> a déclaré dans son texte que les terres occidentales de la Numidie étaient prospères et productives deux fois par an<sup>23</sup>. L'Afrique devint ainsi le premier grenier de la Capitale de l'Empire romain, puisqu'elle lui garantissait le blé nécessaire à couvrir deux tiers de sa consommation annuelle.

### I-3-4-Guerres punique-romaines en Afrique du nord

La présence romaine en Afrique a débuté par des guerres puniques- romaines impitoyables entre les deux forces Carthage et Rome dans la méditerranée. entre 264- 237 avant JC <sup>24</sup>, durant la première guerre punique, on a connu le premier débarquement romain en Afrique sous la conduite de Regulus, qui s'est terminé par la victoire de Carthage. Ensuite entre 218-201 avant JC<sup>25</sup>, durant la seconde guerre punique, les Romains débarquèrent pour la deuxième fois en Afrique avec beaucoup plus de succès, ils y battent Hannibal sous le général Scipion qui a été aidé par le roi numide Massinissa. Et enfin la troisième guerre punique éclate en 146 avant notre ère<sup>26</sup>: il s'agit surtout d'arrêter Massinissa qui rêvait ouvertement de prendre Carthage et de constituer un empire. Après un siège affreux de la

<sup>18</sup>(Leptis Magna ; le plus grand centre commercial de Carthage, Campi Magni ...)

<sup>19</sup>Mémoire de Magistrate pour le Diplôme de Magistrate, la résistance numide à l'occupation romaine en Afrique du Nord, 2009

<sup>20</sup>Les activités commerciales en Afrique depuis les phéniciens l'un des facteurs qui ont encouragé les romains à conquérir l'Afrique du nord.

<sup>21</sup>Siânîyîmîhîdî bîshîrî, (1977) « l'expansion romaine vers le sud et son impact économique et social »

<sup>22</sup>Strabon ; est un géographe et historien grec né à Amasée dans le Pont (actuelle Amasya en Turquie) autour de 60 av. J.-C. et mort autour de 20 ap. J.-C.

<sup>23</sup>Mémoire de Magistrate pour le Diplôme de Magistrate, la résistance numide à l'occupation romaine en Afrique du Nord, 2009

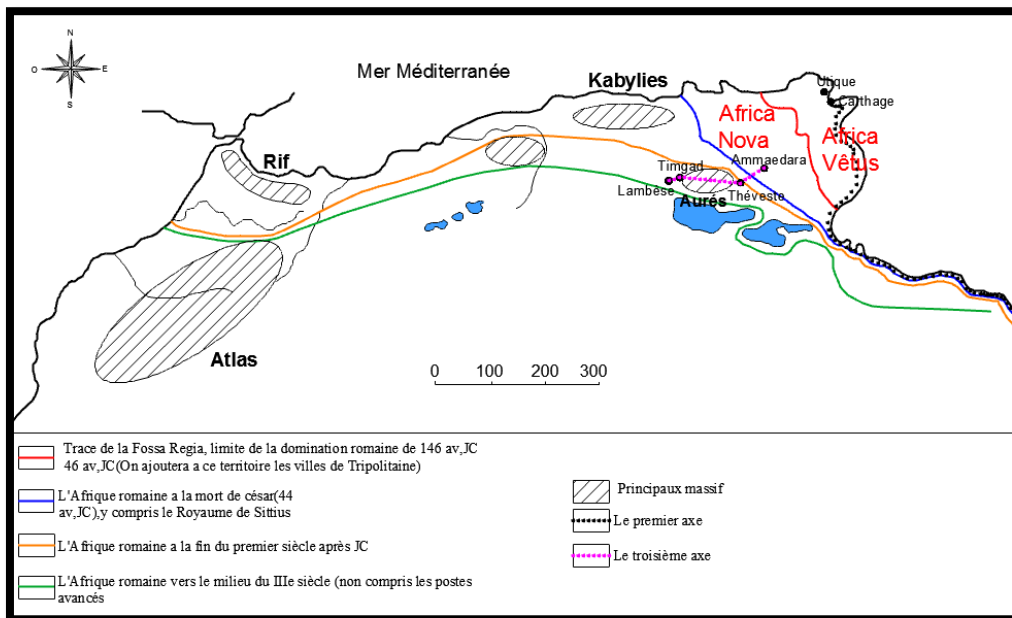
<sup>24</sup>Op cite, André BERTHIER, (1981), «la Numidie Rome et le Maghreb», p33.

<sup>25</sup>Idem.

<sup>26</sup>Idem.

## CHAPITRE I : LA CONQUETE ROMAINE EN AFRIQUE DU NORD

ville de Carthage, cette guerre s'est terminée par la destruction complète de Carthage<sup>27</sup> et l'installation romaine en Africa[Carthage]. La première présence romaine en Afrique du Nord était à Carthage et ses environs (actuel constantinois + actuelle Tunisie). Au milieu du troisième siècle, l'occupation est à son zénith, toute la partie riche de la Bérberie est occupée (Djerba, jusqu'à Rabat(Ouest)<sup>28</sup>, donc l'expansion romaine de l'Afrique du Nord, à partir de Carthage se fit par trois axes principaux : Le premier axe, suit la côte de la Tunisie du Nord au Sud, puis il se dirige vers l'est et passe par la Libye. Le second va d'Est en ouest, et suit la ligne du plateau intérieur, nettement en arrière des massifs côtiers. Tandis que le troisième, en diagonale Nord-Est et Sud-Ouest, représente la voie de pénétration vers la frontière Sud et vers l'Aurès par Ammaedara (Haïdra, Tunisie), Thevesti (Tébessa), Thamugadi (Timgad), et enfin Lambaesis (Lambèse)<sup>29</sup>.



Carte n°I.03 : Les axes de l'expansion romaine en Afrique du Nord.

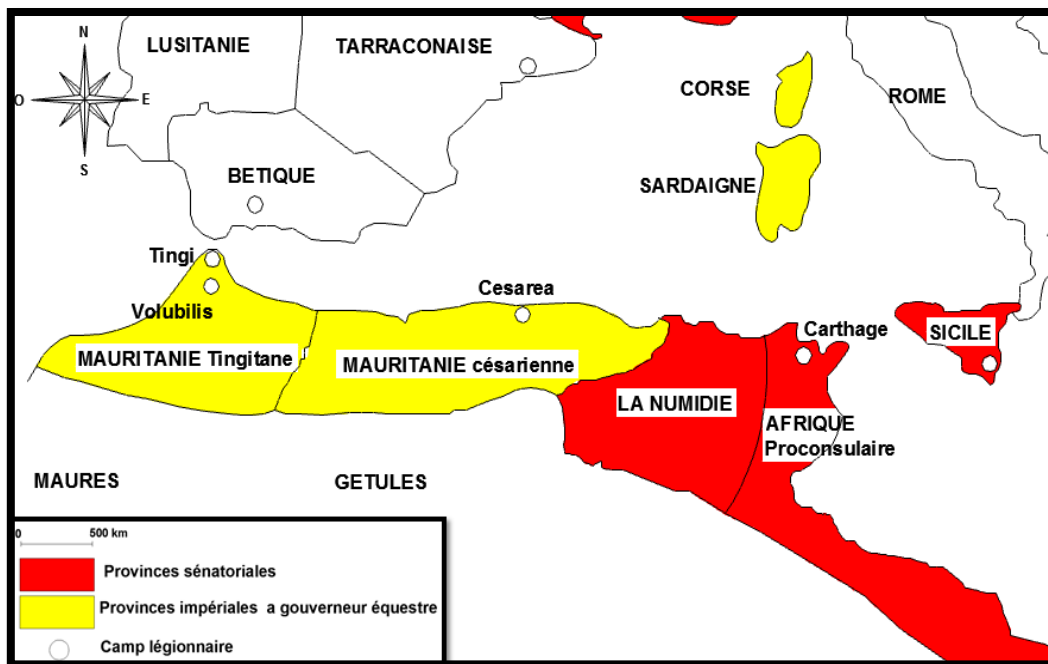
<sup>27</sup>(La ville est brûlée et rasée totalement).

<sup>28</sup>(Régions montagneuses du Rif, dans le Nord Marocain, dans tout l'Atlas Marocain, de l'Ouarsenis (massif calcaire de l'Algérie au sud du Chélif) et la Kabylie).

<sup>29</sup>Abderrahmane Mebtoul, (2004)

### I-3-5-Les provinces romaines en Afrique du Nord

Rome compte en Afrique du Nord plusieurs provinces (d'Est en Ouest). Leur régime se fonde sur le partage des pouvoirs entre l'Empereur et le peuple représenté par le Sénat : S.P.Q.R. senatus populus que romanus (le Sénat et le Peuple romain). Il existe deux sortes de provinces : les provinces Sénatoriales gouvernées par les proconsuls nommés par le Sénat, leurs revenus sont versés au trésor public, et les provinces impériales gouvernées par les propréteurs désignés par l'Empereur, leurs revenus vont au « fiscus », la caisse de l'Empereur. Par ailleurs, l'Empereur se réserve la disposition de la force militaire. Les provinces sénatoriales sont donc pacifiées et ne nécessitent pas la présence de troupes. La province proconsulaire était, dont la population est la plus nombreuse, la plus prospère et la plus « romanisée ». Elle couvre la Tunisie, la Tripolitaine et la partie la plus orientale de l'Algérie. Les autres sont impériales : La Numidie, dont le nom variera souvent, le chef-lieu fut successivement Ammaedara, Tébessa et Lambèse. La Maurétanie césarienne du nom de son chef-lieu Cæsarea (Cherchell). La Maurétanie Tingitane dont le chef-lieu est Tingis (Tanger).



**Carte n°I.04** : Les provinces romaines de l'Afrique du nord. ( Source De la Cité à l'Empire: histoire de Rome, Paris, 2004, p. 298. D'après Y. Perrin et Th. Bauzou).

### I-3-5-1-Africa Vêtus en Tunisie

Suite à la destruction de Carthage par Scipion Émilien<sup>30</sup> en 146 avant J.-C<sup>31</sup>, le Nord-Est de la Tunisie fut converti en province romaine portant le nom d’Africa Vêtus. Elle est limitée à l’Est par la côte et à l’Ouest par la Fossa Regia partant de Thabraca et aboutissant, au Sud à Thaenae près de Sfax. L’étendue de cette province est modeste puisqu’elle ne représente, avec moins de 25 000 km<sup>2</sup>, que le tiers Nord-est de la Tunisie actuelle.

Le gouvernement de l’Africa Vêtus est confié à un magistrat qui reçoit le titre de proconsul<sup>32</sup>. Il réside à Utique<sup>33</sup>, avec ses légats<sup>34</sup> et ses attachés choisis à son gré. Il administre, pratiquement sans contrôle, sa province avec le concours du questeur désigné par le Sénat.

En 27 avant notre ère, Octave<sup>35</sup>, crée une nouvelle province : la province d’Afrique proconsulaire, née du regroupement de l’Africa Vêtus et l’Africa Nova (l’ancienne Numidie) créées par César. Cette province est la plus riche, la plus prestigieuse des provinces romaines d’Afrique, gérée par un proconsul qui réside à Carthage. Entre la fin du III<sup>ème</sup> siècle et le début du IV<sup>ème</sup>, sous Dioclétien<sup>36</sup>, la Tunisie est partagée en deux provinces. Au nord, la Zeugitane, avec Carthage pour capitale ; au centre, la Byzacène dont la capitale fut Hadrumète.

La civilisation romaine a pris sa place en Tunisie, par la création des cités partout depuis le nord jusqu’au sud. La Tunisie a connu un apogée et les villes s’agrandissent de plus en plus.

Parmi les villes les plus importantes en Tunisie on trouve [Dougga, Sbeitla, Bulla Regia, Makthar, Acholla...].

---

<sup>30</sup>Scipion Émilien ; aussi dit le Second Africain ou Scipion le Numantin, est un général et homme d’État romain, né en 185 av. J.-C, et mort en 129 av J.-C.

<sup>31</sup>Op cite, André BERTHIER, (1981), «*la Numidie Rome et le Maghreb*».

<sup>32</sup>Proconsul ; la fonction de proconsul dans la Rome antique correspond à la notion actuelle de gouverneur. Étymologiquement, ce terme vient du préfixe latin pro, à la place de, et consul.

<sup>33</sup>Utique ; Il est situé au nord de l’actuelle Tunisie, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Carthage, dans le gouvernement de Bizerte.

<sup>34</sup>Légat ; est dans la Rome antique un chargé de mission délégué hors de Rome par le Sénat romain ou par un magistrat supérieur détenteur de l’imperium, puis par l’empereur.

<sup>35</sup>Octave ; Ou Auguste (Augustus), né sous le nom de Gaius Octavius Thurinus, le 23 septembre 63 av. J.-C. à Rome, d’abord appelé Octave puis devenu Octavien, porte le nom de Imperator Caesar Divi Filius Augustus à sa mort le 19 août 14 apr. J.-C. à Nola. Il est le premier empereur romain, du 16 janvier 27 av. J.-C. au 19 août 14 apr. J.-C.

<sup>36</sup>Dioclétien, de son nom complet Caius Aurelius Valerius Diocletianus Augustus (né en 245 - mort en 313), est un empereur romain qui régna du 20 novembre 284 au 1er mai 305.

### I-3-5-2-La Mauritanie Tingitane au Maroc

Les Romains appelèrent Maurétanie Tingitane, du nom de sa capitale, Tanger, la portion de Maroc qu'ils occupèrent. Ils la distinguaient par ce moyen de sa voisine, la Maurétanie Césarienne, ainsi désignée parce que sa principale ville était Césarée. La Tingitane était limitée par la mer à l'Ouest et au Nord, et au Sud par l'Oued Bou Regreg<sup>37</sup>.

Vers l'année 25 av. JC, après s'être alliée aux romains, la Maurétanie devient un royaume affilié. C'est le début de l'ouverture aux autres cultures de la Méditerranée et la naissance de la culture mauritanienne. En l'an 46, six ans après la mort de son dernier roi, le royaume est annexé à Rome et devient la province de Maurétanie Tingitane. Les cités de la province reprennent les infrastructures romaines, avec des avenues rectilignes, forums, arcs de triomphe, basiliques et capitales. La plus grande cité compte alors 12 000 habitants originaires de toutes les grandes cultures méditerranéennes<sup>38</sup>. Ses villes principales sont Volubilis, Sala (Chellah), Lixus, Banasa, Ceuta, Melilla et Tingis (actuelle Tanger) qui en était le chef-lieu.

### I-3-5-3-La Numidie indépendante

La Numidie était un royaume de l'Afrique du Nord, divisée politiquement en « deux royaumes numides les Massyles et les Massæyles », unifiés par Massinissa vers 205 av. J.-C.<sup>39</sup>. Ces deux royaumes occupent approximativement tout le nord de l'Algérie actuelle. Ayant connu plusieurs rois, dont les plus célèbres étant Massinissa, Micipsa, Jugurtha, Juba Ier, la Numidie avait pour capitale Cirta (l'actuelle ville de Constantine). Les Royaumes Numides de Gaia<sup>40</sup>, Massinissa<sup>41</sup> et Syphax<sup>42</sup>, avaient atteint un degré de développement exceptionnel sur les plans économique, social et culturel. Très-grande portion de ce royaume est représentée par l'Algérie actuelle. Qui constitue notre objet d'étude.

---

<sup>37</sup>Yann Le Bohec, (2019), « *la Maurétanie tingitane le Maroc des romains* ».

<sup>38</sup><https://www.hertz.ma/maroc/visites-du-maroc/histoire/le-maroc-a-l-antiquite>, le 20-06-2019

<sup>39</sup>مذكورة ماجيستار لجمال مسرحي، المقاومة النوميديّة للاحتلال الروماني في الجنوب الشرقي الجزائري، 2009

<sup>40</sup>Gaia, ou Gala est un roi massyle qui règne jusqu'à sa mort en 207 av. J.-C., pendant la deuxième guerre punique.

<sup>41</sup>Massinissa ; ou Masnsen, né vers 238 av. J.-C. et mort en janvier 148 av. J.-C, était un roi berbère, fils du roi Gaia, roi des Massyles. Il fut le premier roi de la Numidie unifiée.

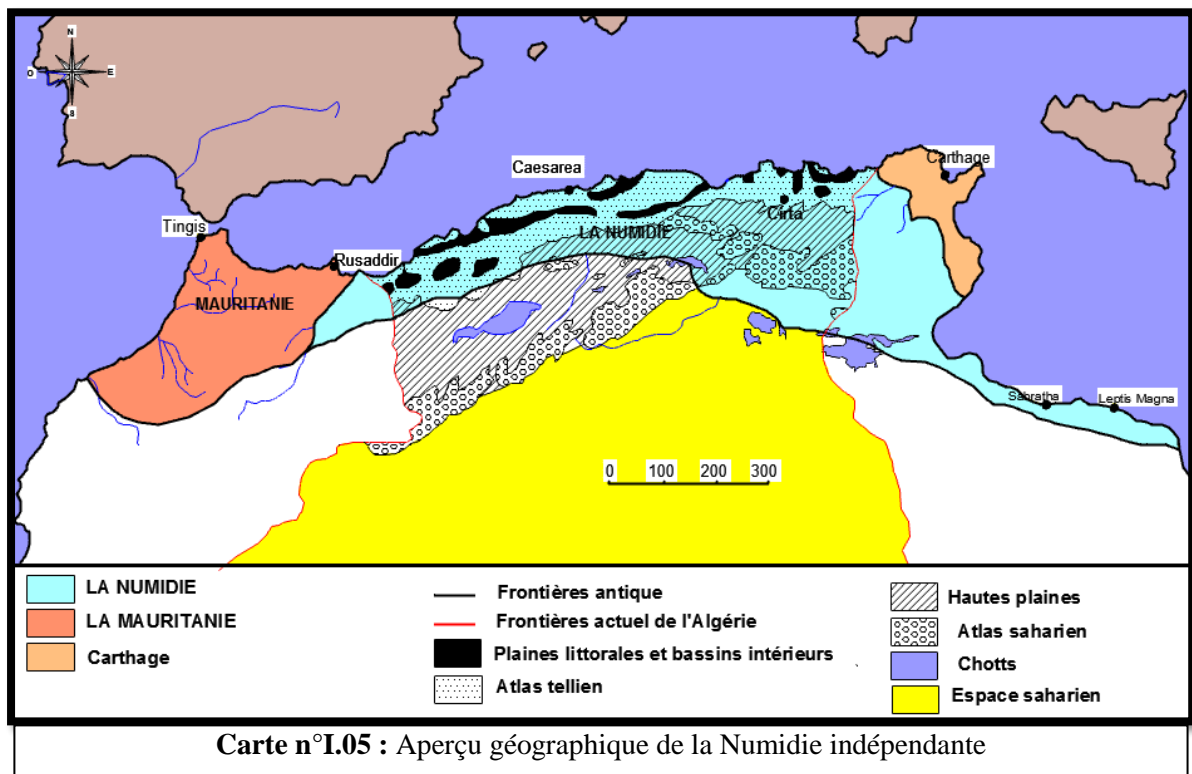
<sup>42</sup>Syphax ; fut un roi de la Numidie occidentale (d'environ 215 à 203 av. J.-C), dont la capitale était Siga (actuelle Oulhaça El Gheraba) en Algérie



## I-4-L'Algérie romanisée

### I-4-1-Aperçu géographique sur la Numidie indépendante

les numides occupaient au Nord de l'Afrique une étendue de côtes d'environ deux cent cinquante lieues<sup>43</sup>, en allant de l'Ouest à l'Est, depuis l'embouchure du Mulucha (aujourd'hui Moulouya) jusqu'à Tabarca. La largeur de ce royaume du Nord au midi était de trente à cinquante lieues, depuis la mer jusqu'à la chaîne du grand Atlas, excepté dans la portion orientale qui occupe cent lieues en profondeur, à partir de Tabarca jusqu'à l'extrémité sud du Palus-Libya, qui est aujourd'hui la grande lagune salée ou Sihkah. A l'Est, la Numidie était bordée entièrement par la province romaine d'Afrique<sup>44</sup>.



Elle est divisée en 3 régions géographiques principales, le territoire côtier du Nord qui représente une chaîne de montagne surplombant la mer méditerranée. Il contient un ensemble de ports comme Siga, Icosium, Jijel (Igilgili), Annaba (Hipporegius). Le territoire des hauts plateaux situé entre l'Atlas du tell et l'Atlas désertique s'étendant de Cirta au Nord, les frontières eurasiennes du Sud et d'Ouest en Est depuis la couvée jusqu' au Nemetsha. Celle-ci

<sup>43</sup>Ancienne mesure de distance (environ 4 km).

<sup>44</sup>A. J. C. A. DUREAU DE LA MALLE, (1852), «histoire des guerres des romains, des byzantins et des vandales».

est une région où repose les tribus de Gétules. Ainsi que le territoire de la steppe qui compte deux parties, la première représente les contreforts Sud eurasiens, c'est un domaine stratégique avec une dimension géographique significative, dans ce territoire se trouvent deux chaînes montagneuses. La deuxième partie est les flutes du désert qui s'étendent au sud de l'Atlas désertique à la zone de Chottot [El Djérid, Malghigh, El-Hodna]<sup>45</sup>.

### **I-4-2-Les logiques de l'implantation romaine en Algérie**

Contrairement à la colonisation française qui a touché une grande partie du territoire national, Rome s'est fixée dès le début sur un territoire qui ne dépasse pas les steppes algériennes. Elle a fondé des villes dont leurs empreintes existent à ce jour et dont l'urbanisation constituera la base de l'empire romain. Les Romains ont occupé d'abord toutes les villes de la côte et les plaines du nord de l'Algérie puis les montagnes de l'Aurès, et tout ce qu'ils ont occupé du désert sont quelques points au Nord-Est du désert où ils ont établi des centres militaires. Le choix de la situation des villes se rapporte à la situation stratégique et sécuritaire et aux potentialités de l'Algérie<sup>46</sup>.

#### **I-4-2-1-L'implantation sur la côte**

La concentration des villes romaines sur le long de la côte algérienne a nécessité la création de plusieurs ports assurant le transport des produits agricoles à Rome. Entre autres on trouve Portus Magnus [Bethioua], Cartenna [Ténès], Caesarea [Cherchell], Tipasa, Icosium [Alger], Imonium [Tigzirt], Saldea [Bejaia], Igligili [Jijel], Hippo Regius [Annaba].

#### **I-4-2-2-L'implantation sur les villes de l'intérieur : Ils sont deux types**

##### **a-Les établissements au Nord de la Numidie**

Après la chute de la Numidie indépendante, les Romains ont commencé l'incursion dans leurs régions intérieures, à la recherche d'un domaine vital et de meilleures conditions pour stabiliser les piliers de leur occupation. Cirta la capitale de la Numidie était un centre

---

<sup>45</sup> Mذكرة ماجيستار لجمال مسرحي، المقاومة النوميدية للاحتلال الروماني في الجنوب الشرقي الجزائري، 2009

<sup>46</sup> Les richesses naturelles [l'agriculture, les ressources d'eau, l'or, les minéraux...] en plus de la commerce.

commercial actif, et centre de pouvoir politique<sup>47</sup>. Elle occupe des terres marneuses propices, dès l'Antiquité, à la culture des céréales et à l'élevage.

### **b-Les établissements du sud de la Numidie**

Le problème de la sécurité se posait, pour Rome, face au Sud. Où les incursions des Musulams<sup>48</sup>, des Gétules et des autres tribus du désert avaient commencé dès le principat d'Auguste<sup>49</sup>. Donc les établissements romains dans le Sud de la Numidie, intervenaient dans une démarche logique de la Légion III<sup>50</sup>, qui après avoir conquis, sécurisé un territoire, effectué les travaux d'aménagement utiles<sup>51</sup>.

### **Conclusion**

En conclusion l'histoire de l'Algérie est riche par les événements, depuis l'antiquité elle est un centre qui a attiré les colonisateurs. Parmi ces colonisateurs les romains qui ont fait une période brillante dans l'histoire de l'Algérie par leur commerce, leur armée... et surtout par leur urbanisme. Leur présence qui a duré cinq siècles, faire de l'Algérie le plus grand et le meilleur producteur de céréales, notamment le blé, il a laissé aussi un grand héritage, ce dernier adopté par la loi 04-98, ce qui peut rester insuffisant pour le protéger et le développer par rapport aux autres pays voisins.

Les romains ne cherchaient pas uniquement des terrains appropriés à l'établissement d'un urbanisme d'arpenteurs, orthogonal et régulier. Ils ont cherché l'exploitation des terres fertiles et productives et des lieux appropriés pour assurer la protection et la défense des cités.

---

<sup>47</sup>La résidence principale des rois Numides.

<sup>48</sup>Les Musulames : dont le « foyer » principal se situait entre les localités de Theveste (Tébessa) et Ammaedara (Haidara en Tunisie). Cette tribu s'était distinguée par sa révolte, en 17 sous le règne de Tibère, menée par Tacfarinas.

<sup>49</sup>Auguste (Augustus), né sous le nom de Gaius Octavius Thurinus, le 23 septembre 63 av. J.-C. à Rome, d'abord appelé Octave puis devenu Octavien, porte le nom de Imperator Caesar Divi Filius Augustus à sa mort le 19 août 14 apr. J.-C.

<sup>50</sup>La légion - légion, du verbe légère, lever (une troupe) - est l'unité de base de l'armée romaine de l'époque de la Rome, La Légion III Augusta « la troisième légion d'Auguste » était une légion romaine recrutée, comme sa jumelle la Légion II Augusta, vraisemblablement en 43 av. J.-C. par le consul Gaius Vibius Pansa pour Octave.

<sup>51</sup>Abdelouahab BOUCHARREB, 2003, « *Les villes de la Numidie* ».

## CHAPITRE I : LA CONQUETE ROMAINE EN AFRIQUE DU NORD

---

Timgad ou Thamougadi, est une des villes romaines florissantes des plus célèbres. La décrire, c'est décrire au même temps toutes les villes qui s'épanouissaient à l'ère de l'Empire romain. Elle a bravé le temps et traversé des siècles pour révéler toute sa beauté et sa majesté.

Timgad, est une des villes romaines florissantes des plus célèbres. La décrire, c'est décrire au même temps toutes les villes qui s'épanouissaient à l'ère de l'empire romain. Elle a bravé le temps et traverse des siècles pour révéler toute sa beauté et sa majesté.

## *CHAPITRE II*

# *LES VIILES ROMAINS EN ALGERIE*

### Introduction

Rome après avoir occupé ses colonies, elle s'exprime le pouvoir de sa civilisation et son urbanisation par la construction de différents types des villes, est ce que l'Algérie a vu .dans cette dernière il existe plus de 500 cite romains, chaque ville a son rôle et a son monuments...

Donc dans ce chapitre se propose de donner une définition de cette ville, leur principe de l'urbanisation avec mention de ses formes et leurs composants essentiels. Par ailleurs les logiques de création de ces villes. Le deuxième partie du chapitre s'intéresse aux analysesde trois villes romaines en Algérie la première c est Lambèse, ensuite Madaure et enfin Timgad.

### II-1- le concept de la ville romaine chez Vitruve

La ville romaine, est un lieu commun, un instrument de la romanisation des territoires conquis, un symbole de la romanité. Elle est un concept politique, qui correspond à un phénomène d'expansion, qui est le reflet d'une volonté d'unifier. Il s'agit de construire de nouvelles villes ou de réaménager d'anciennes villes à l'image de Rome. « Image » n'est pas à prendre ici au sens strict puisque la métropole n'a jamais eu une structuration urbaine globale qui soit claire. Seuls quelques quartiers comme le champ de Mars ou les forums impériaux présentent des schémas régulateurs orthogonaux. Nous avons donc plutôt affaire à une idée qu'à une image, l'idée d'une représentation du pouvoir, d'une présence religieuse, d'une organisation sociale par une typologie des places publiques et des bâtiments, par une hiérarchie de leur importance spatiale et symbolique<sup>1</sup>.

### II-2-Les logiques de création des villes romaine

En Algérie la création des villes romaines obéit à deux critères :

#### II-2-1-La création des Cités

lieux administratifs, commerciaux, toujours proches des campagnes, ou lieu militaire assurant la protection contre les tribus en plus de la construction d'un réseau de route en pierre reliant les villes et surtout conduisant aux ports [Cirta, Rucicade] afin de permettre l'exportation des produits vers Rome.

#### II-2-2-l'exploitation de la campagne

Les romains ont profité des terres fertiles de l'Algérie, qu'ils ontpris des tribus pour fournir divers produits à Rome tels que les céréales, le raisin et les olives, et ont transformé les Berbères en esclaves et en agriculteurs de ces terres.

---

<sup>1</sup> Philippe Fleury, (2017), «*La ville romaine selon Vitruve*».

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

---

En Algérie, Auguste<sup>2</sup> reprit la politique de fondations coloniales de César<sup>3</sup> et le territoire fut organisé à travers un réseau de villes de différents statuts et conditions : des colonies (*coloniae*), et des municipes (*municipia*)<sup>4</sup>. Donc comme formes de la cité romaine il existe deux types :

**A-Les municipes :** sont des villes soumises à Rome, participant de ce fait aux charges financières, et militaires, mais elles ne gouvernent pas leurs propres lois. Certaines cités indigènes ont été promues municipes par décret.

**B-Les colonies :** selon Mahfoud Kadache « l'Afrique romaine ne fut en aucune manière une colonie de peuplement »<sup>5</sup>. toutefois la création des cités était importante et elle comptait sous le règne d'Auguste par exemple 20.000 personnes. Le but recherché, était selon le même auteur « l'assimilation de plus en plus poussée des indigènes et leur adhésion au genre de vie latin, démarche symbolisée par un concept (la romanisation) »<sup>6</sup>. La romanisation est l'appel à la vie urbaine, allant jusqu' à la fixation des berbères à un mode de vie sédentaire, le degré de romanisation d'une province est fonction de la densité des villes.

---

<sup>2</sup>Auguste (Augustus) : né sous le nom de Gaius Octavius Thurinus, le 23 septembre 63 av. J.-C. à Rome, d'abord appelé Octave puis devenu Octavien, porte le nom de Imperator Caesar Divi Filius Augustus à sa mort le 19 août 14 apr. J.-C.

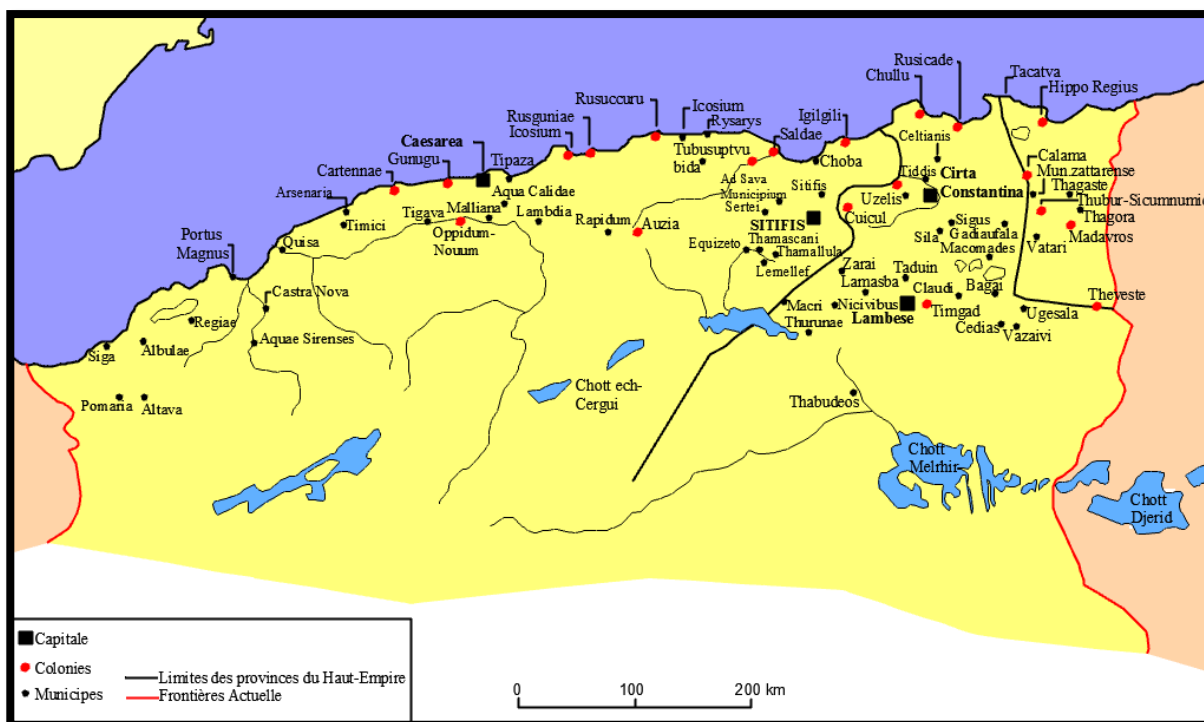
<sup>3</sup>Jules César (latin : Caius Iulius Caesar IV à sa naissance, Imperator Iulius Caesar Divus après sa mort) aussi appelé simplement César est un général, homme politique et écrivain romain, né à Rome le 12 ou le 13 juillet 100 av. J.-C. et mort le 15 mars 44 av. J.-C.

<sup>4</sup>(*Civitates peregrinae*), c'est-à-dire (étrangères).

<sup>5</sup>Mahfoud KADACHE, (1981), « Histoire du nationalisme algérien ».

<sup>6</sup>Idem.

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE



Carte n° II-1 : les colonies et les municipes romains en Algérie (source d'après Eugène GUERNIER, Algérie et Sahara Tome 1, Encyclopédie coloniale et maritime, Encyclopédie de l'Empire français, 1946, p47).

### II-2-3-Les stratégies défensives romaines en Algérie

#### II-2-3-1-Les voies romaines

Le réseau des routes<sup>7</sup> était également une élaboration progressive, accompagnant également la fondation des cités et des colonies. Après le transfert de la Légion III à Theveste (Tébessa), en 76, Vespasien<sup>8</sup> établit une route reliant cette dernière à HippoRegius (Annaba) passant par Madauros (M'Daourouch), ThubriscumNumidarum (Khamissa) et Calama (Guelma). C'était la première voie qui liait la garnison de la légion avec une ville portuaire. Une autre route passait par le piémont nord des Aurès, transitait par AquaeCaesaris (Youkous), Vazaivi (Ain Zoui), AqueFlavianae (Hammam Khenchela), Lambafundi (HenchirTouchine) et Lambasaeiset se prolongeait, « semble-t-il aussi loin que Lamsaba (Merouana) et Zarai (Zraia) d'où l'on pensait tendre la main à la garnison d'Auzia (Aumale). On voulait enfermer la province et l'isoler des couloirs d'invasion méridionaux.

En Numidie la carte des routes romaines laisse entrevoir le « nœud » Cirtéen par lequel transitaient les routes reliant les villes « garnisons » du Sud (Lambasaeis, Thamugadi) aux

<sup>7</sup> Les routes romaines ; ayant 6 à 7 mètres de larges et comprenant quatre à cinq couches superposées de pierres

<sup>8</sup>Vespasien (latin : Imperator Caesar Vespasianus Augustus) est né le 18 novembre 9 près de Reate (aujourd'hui Rieti) et mort le 23 juin 79 à AquaeCutiliae. Il est le fondateur de la dynastie des Flaviens qui règnent sur l'Empire de 69 à 96.

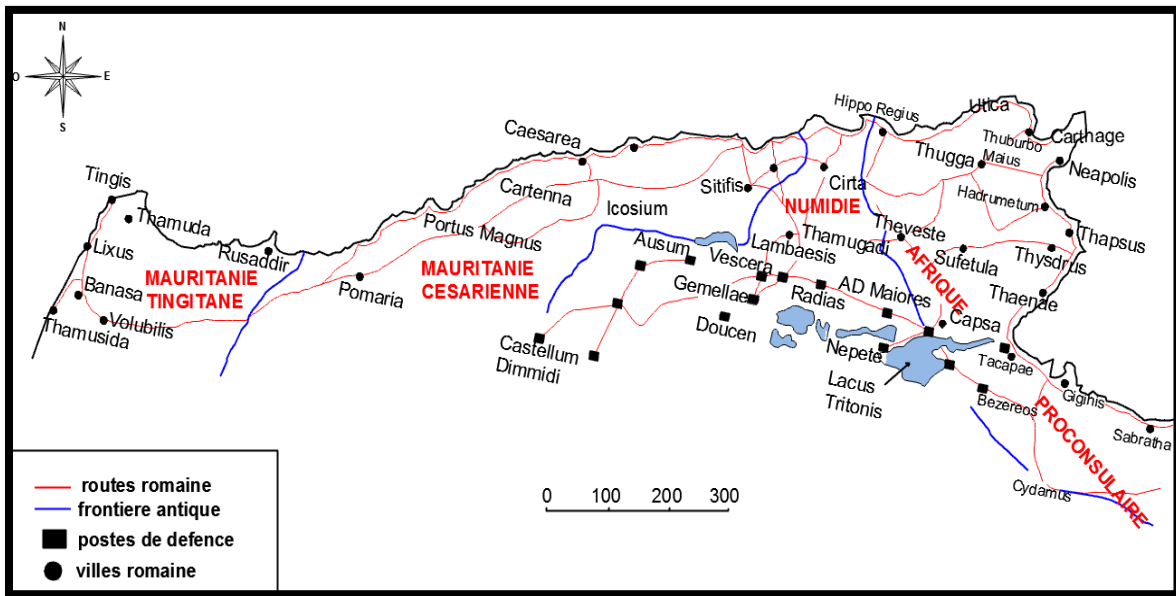


## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

villes portuaires (Rusicade) et les routes transversales (Est-Ouest) entre les villes de Theveste (Tébessa), Caesaria (Cherchell), passant par Milev (Mila), Cuicul (Djemila) et Sitifis.

Il y avait aussi des cas où les empereurs romains se contentèrent de « réparer » des voies qui existaient auparavant, sans doute avant la romanisation. C'était le cas de la Route Cirta – Rusicade (Skikda).

Les voies romaines avaient suivi la progression de la romanisation au sud en participant à appuyer les limes, quadrillant le territoire nord, elles aboutissaient aux villes portuaires, pour assurer l'acheminement de la production agricole vers la métropole.<sup>9</sup>



**Carte n°II-02 :** Les routes romaines en Algérie. (Source Publié le 21 juillet 2016 par Abdel BOUCHARREB Rome en Afrique, Numidie antique)

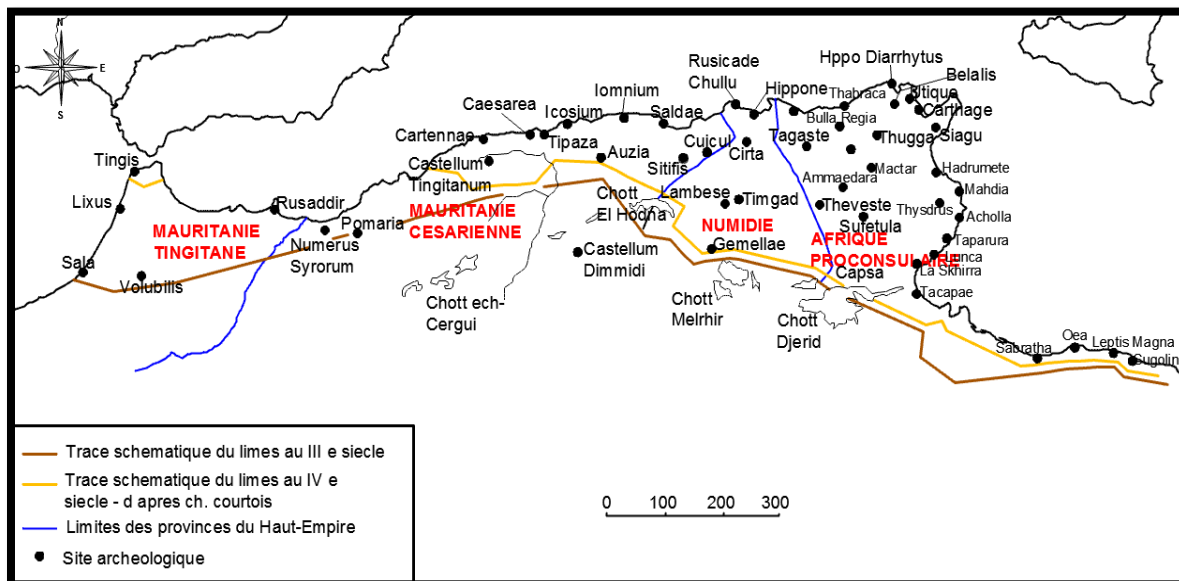
### II-2-3-2-les limes

Le génie romain, avait tiré le meilleur parti des eaux ruisselantes des pieds de l'Atlas et de l'Aurès par la multiplication d'ouvrages hydrauliques de captage et de distribution et permis l'extension méridionale de zones cultivées et productives. Cette richesse agricole descendait alors vers le sud bien plus loin qu'aujourd'hui. Ce rempart devait donc protéger ces territoires de la convoitise et du pillage épisodique des peuplades sahariennes. Cette ligne fortifiée fut toujours plus dense dans le Sud de la Numidie (l'actuel Constantinois) qu'au Sud mauritanien correspondant aux limites méridionales des territoires algériens de l'ouest. Pour être plus

<sup>9</sup>Abdel BOUCHARREB «Le territoire romanisé le 21 juillet 2016 par».

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

Précis, limes <sup>10</sup>verrouille le Sud tunisien de Tacapae (Gabès) au Chott Djérid puis se poursuit vers l'ouest de Nepete (Nefta) et du Chott Melrhir pour rejoindre le sud de Vescere (Biskra).<sup>11</sup>



Carte n°II-03 : La trace du limes de l'Algérie.

### II-3- Principes de l'urbanisme romain

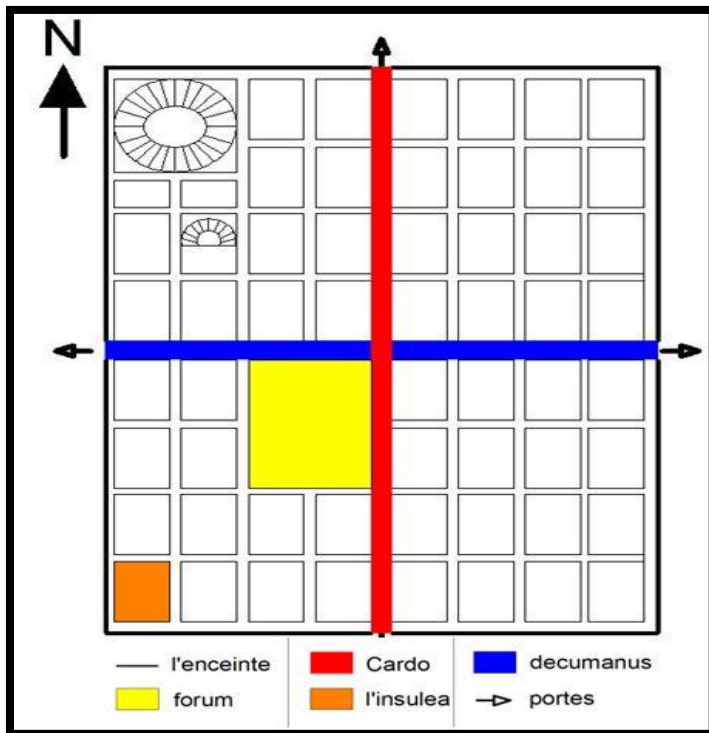
Le principe de l'urbanisme romain est très clair, il répond à une hiérarchie et a une situation géographique citée côtière –ville intérieure. Un des caractères premiers est l'orientation cardinale, qui semble organiser les cités autour d'un carrefour, à partir duquel partent les axes principaux de la ville. Le deuxième paramètre obéit à deux impératifs qui se rapportent à la localisation du site sur lequel la cité devrait être édifiée :

- Site stratégique, le cas de Timgad fondée pour surveiller le massif des Aurès.
- Cité née près d'un camp, c'est le cas de Lambèse et de Tébessa.
- Le camp s'est transformé en cité, est le cas de Cologne.
- Le deuxième impératif est commercial, pour servir les intérêts économiques de Rome.

<sup>10</sup>Pour E. Albertini, les limes « un symbole, une sécurité militaire et une commodité pour la perception des douanes ».

<sup>11</sup><http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/histoire/histoire-avant-1830/antiquite/138-antiquite/338-le-limes-romain-d-afrique>

La création d'une ville obéit à un rituel, hérité des Étrusques. Le lieu est choisi en fonction des signes divins examinés par les augures<sup>12</sup> et les haruspices<sup>13</sup>. Une fois l'endroit déterminé, un



Figure<sup>o</sup> II-1 :Le plan général de la ville romaine

prêtre délimitait un espace carré avec un sillon tracé par une charrue ayant un socde bronze. Le soc était soulevé à l'endroit des portes de la future enceinte. Puis à midi au soleil, le prêtre placé au centre du carré, se plaçait face au soleil en étendant les bras. Il détermine ainsi les directions est et ouest. Cette direction donnera la (soit grande rue appelée decumanus dix fois une main, mesure des bras étendus ou brasses). Soit avec l'ombre du corps du prêtre soit avec un instrument d'arpentage on traçait le Cardo (ou

gond) c'est-à-dire la direction perpendiculaire au decumanus. Les voies secondaires parallèles aux deux grands axes : les Cardines et les Decumanis. On obtient ainsi un plan en échec avec des ilots qui s'appellent les insulae. À l'intersection du decumanus et du Cardo on plaçait le forum<sup>14</sup>.

### II-4-Les éléments composants de la ville romaine

Les romains ont construit en Afrique du nord tant de villes, ils ont donné un caractère urbain à tous les villages. Leurs villes ont caractérisées par éléments suivants ;

L'enceintes : Pour la fondation de Rome, on a tracé d'abord un sillon à la charrue qui marqua l'enceinte de la ville [pomerium] cela marquera non seulement une protection mais une valeur religieuse.

**Les rues :** Les plus importantes sont deux grands axes, le decumanus maximus [12 m] de largeur, oriente Est – Ouest. Le deuxième est le Cardo maximus [6 à 9m]. Les axes aboutissent

<sup>12</sup> (Qui font parler le vol des oiseaux)

<sup>13</sup> (Qui sont experts en signes tirés des entrailles des animaux sacrifiés pour l'occasion)

<sup>14</sup> (Le forum se trouve ainsi au centre du mouvement apparent du soleil dans le ciel, donc symboliquement sur l'axe de rotation du monde).

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

aux portes de la ville dont l'entrée est marquée par un arc de triomphe. Les deux axes déterminent quatre régions qui vont être établis par une trame orthogonale sur le schéma *Cardo-decumanus*.

**Le forum :** C'est la place publique officielle qui occupe le centre de la cité, les deux rues principales *Cardomaximus* et *Decumanus* mènent directement vers le forum. Le forum est une place dallée interdite à tout moyen de transport. On accède souvent à cette place par un arc. La dimension du forum dépend de la grandeur de la cité. Les habitants se réunissent pour des affaires politiques. Donc cette place joue un rôle politique et social très important dans la vie romaine. Cette place présente généralement une forme rectangulaire et entourée sur trois côtés de galeries couvertes qui protègent les habitants contre les conditions climatiques extrêmes. Sous les galeries et sur la place se trouvait des statues des empereurs, des prêtres et des magistrats...<sup>15</sup>

**La basilique :** Elle se trouve près du forum, la basilique contient une grande nef rectangulaire, les *duumvirs* rendaient la justice et les commerçants traitaient les affaires. On trouve deux formes de basiliques judiciaires : une salle quadrangulaire à



Figure n°II-2 : La basilique

déambulatoire périphérique ou une grande salle rectangulaire allongée divisée en trois nefs et parfois terminée à chacune de ses extrémités par une abside.

**La curie ;** Elle se trouve près du forum, la curie accueille les réunions du sénat municipal. C'est un édifice rectangulaire est allongé et précédé d'un vestibule dont l'ouverture peut être (ou pas) décorée de colonnes. A l'intérieur de cette salle se trouvent des gradins et un piédestal pouvant soutenir une statue.



Figure n°II-3 : La curie

<sup>15</sup>Zaher Kammoun, (2019), «*la Tunisie romaine, architecture et urbanisation*».

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

**Les temples :** le temple est formé d'une salle qui abrite la statue du culte (naos, cella),

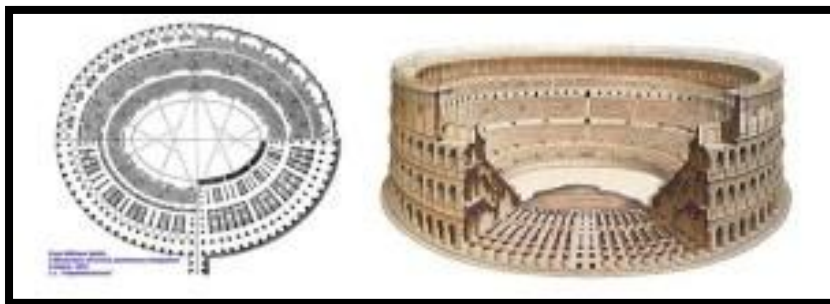


haussée sur une plateforme artificielle (podium) et précédée d'un vestibule ouvert entre les colonnes de la façade et la porte de la cella (pronaos). Le temple principal est le capitole dédié aux trois divinités : Jupiter, Minerve et Junon. Le capitole se dresse au centre de la ville dans la zone la plus haute, près du capitole on

**Figure n°II.4 : Le capitole**

peut trouver de petits temples dédiés aux autres divinités.

**L'amphithéâtre ;** Les amphithéâtres sont créés pour assurer les spectacles<sup>16</sup> de combats entre les gladiateurs ou les gladiateurs et les bêtes. L'amphithéâtre possède une forme elliptique ou circulaire et formé de gradins et l'arène. L'arène peut être creusée de plusieurs galeries qui sont bordées par des chambres abritant les combattants et les bêtes. Les cages des animaux se trouvent au-dessous de l'arène, pour les hisser on utilisait des monte-charge au moyen de cordes et de poulies. On trouve aussi la cavea qui désigne la partie de l'amphithéâtre où se trouvent les gradins sur lesquels s'assoient les spectateurs.<sup>17</sup>



**Figure n°II.5 : L'amphithéâtre**

**Le cirque :** Les courses des cirques prennent une grande place dans la vie des romains. Quatre écuries se distinguaient par 4 couleurs : rouge, blanc, vert et bleu portées par les chars, les cochers et les harnachements des chevaux. Les courses sont organisées par des associations. Les cirques possèdent une forme d'un quadrilatère allongé avec deux cotés parallèles de très grandes dimensions et deux petits cotés dont l'un avait une forme de demi-

<sup>16</sup>Les spectacles qui se déroulent dans les amphithéâtres sont : les chasses, les combats entre animaux, les exécutions de condamnés (les criminels, les prisonniers de guerre et les chrétiens), les combats de gladiateurs, l'exhibition des animaux (les léopards, les guépards, les sangliers, les mouflons, les addax, les taureaux, les autruches, les daims) ...

<sup>17</sup>Zaher Kammoun, (2019), «*la Tunisie romaine, architecture et urbanisation*».

cercle. Devant les grands cotés se trouvent des gradins qui se terminaient au-dessus de l'arène par un podium consacré pour les grands personnages. L'arène est divisée en deux parties, dans le sens de la longueur par un mur ou une simple levée de terre, la spina, les chars devaient évoluer tout autour<sup>18</sup>.

**Les thermes :** Les thermes occupent une place très importante dans la vie des romains, ils possèdent à part le rôle d'hygiène, un rôle sportif, culturel et social... et constituent le centre de la vie intellectuelle. Certaines villes romaines contiennent deux types de thermes : un pour l'été et l'autre pour l'hiver. Les grands thermes sont formés de : des vestiaires [apodyterium], l'étuve sèche [laconique], le destictarium<sup>19</sup>, le caldarium<sup>20</sup>, Frigidarium<sup>21</sup>, Tepidarium<sup>22</sup>, les latrines<sup>23</sup>. Et les petits thermes généralement possèdent un plan dissymétrique<sup>24</sup>.



Figure n° II.5 : La maison romaine

**Le Domus :** La maison africo- romaine ressemble à la maison arabe « dar », elle est caractérisée par la présence d'une cour ou un jardin central (péristyle)

autour duquel se trouvent les bâtiments. On trouve une pièce principale, c'est la pièce de réception qui s'appelle oecus. Les maisons sont pavées de mosaïques, elles contiennent un puits et une citerne. Le Triclinium est la salle à manger. Et le vestibule (du latin : vestibulum) est, architecture une pièce par laquelle on passe pour entrer dans un édifice, une maison. La population romaine [pauvre] a habité également les grands immeubles de plusieurs étages [insulae]<sup>25</sup>.

### II-5-Des exemples des villes romaines en Algérie

Le choix d'étude de villes romaine en Algérie, s'est porté sur des villes qui avaient une grande valeur à l'époque romaine, une valeur économique, militaire, et urbanistique ..., les villes qui conservent toujours leur structure, ainsi que les villes qui représentent le cœur de l'Algérie romaine et la force de Rome, les villes d'Algérie qui furent les plus urbanisées tel que les villes antiques de Timgad et de Lambèse ces dernières sont les plus beaux vestiges romains de l'Aurès. Par ailleurs une lecture transversale s'est faite sur ces villes en leurs

<sup>18</sup>Zaher Kammoun, (2019), «*la Tunisie romaine, architecture et urbanisation*».

<sup>19</sup> Le destictarium : le nettoyage à l'eau chaude avant d'aller dans le bain chaud collectif

<sup>20</sup>Le caldarium ; un bain chaud collectif

<sup>21</sup> Frigidarium : la piscine froide

<sup>22</sup>Tepidarium : la salle tiède pour se méfier du changement brutal de la température.

<sup>23</sup>Les latrines : ce sont des toilettes publiques,

<sup>24</sup>Zaher Kammoun, (2019), «*la Tunisie romaine, architecture et urbanisation*».

<sup>25</sup>Idem.

localisations tels est le cas de Timgad édiflée sur site stratlgique et Lambèse construite près d'un camp.

En effet Lambèse (Lambaesis) : C'est une ville administrative, siége de la IIIe légion et capitale de la Numidie romaine.<sup>26</sup> Selon les spécialistes, la ville offre le visage d'un urbanisme complexe et rare, où l'on peut observer le rôle des camps de légionnaires dans l'urbanisation des territoires avancés de l'empire. Elle est célèbre par ses œuvres d'art à titre d'exemple, l'enfant à l'aigle, mosaïque de dionysiaque, images divines ou Empire<sup>27</sup>

Madaure (Madauros) à son tour est une des premières citadelles de la légion, mais qui devint, au cours des siècles, un foyer de culture et de civilisation. Elle est aussi le pays des huileries et, à côté des belles-lettres, pratiquait le commerce de l'huile, qui fut à l'origine de la ville. Elle est caractérisée par les principaux monuments suivants : forum, basilique, temples et surtout ce charmant petit théâtre en marbre blanc qui fut l'offrande d'une femme<sup>28</sup>.

Timgad (Thamugadi) : la ville modèle de l'urbanisme romain, la plus célèbre par son urbanisme et par son architecture, présente suivant un plan en damier. Et elle est garnie de magnifiques monuments, bibliothèque municipale, thermes, marchés, temples, théâtre, forum, grande place bordée de portiques et de Monuments publics, latrines et fontaines. C'est une ville qui avait une vocation agricole, artisanale et commerciale<sup>29</sup>, c'est le lieu de transaction entre les berbères des Aurès et les romains.

### **II-5-1-Lambaesis (Lambèse-Tazoult)**

**II-5-1-1-Situation :** Lambèse, officiellement Lambèse-Tazoult (latin : Lambaesis), est une ville militaire d'Afrique romaine se situant au nord-est de l'Algérie sur le territoire de la commune de Tazoult dans la région des Aurès, à 10 km à l'est de Batna, sur la route de Timgad et de Khenchela.

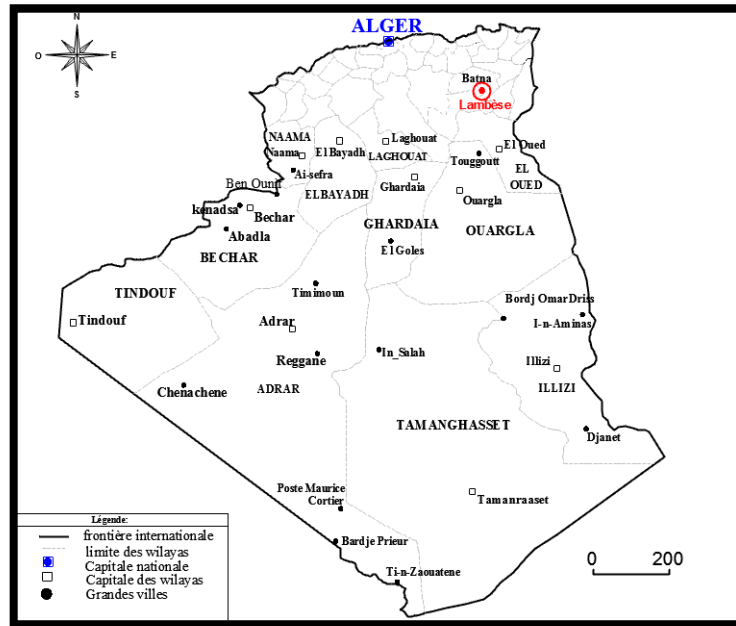
---

<sup>26</sup>Michel Janon et Jean-Marie Gassend, (2005), «*Lambèse* ».

<sup>27</sup>Louis LESCHI, (1952), «*Algérie Antique* ».

<sup>28</sup>Idem.

<sup>29</sup>Idem.



Carte n°II-03 : situation géographique de la ville de Lambèse

### II-5-1-2-L'historique de Lambaesis

En l'an 81 après J.-C., sous le règne de l'empereur de Titus, un détachement de la troisième légion établit un petit camp sur les hauteurs de Lambèse qui servira de point d'appui à la construction du Grand camp en contrebas dans la plaine. Ce Camp destiné à accueillir le quartier général de la Légion est inauguré en 128. Lambèse contrôlait le massif des Aurès, elle est promue capitale militaire de toute l'Afrique du Nord et devient capitale de la province romaine de Numidie (fin du IIe et début du IIIe siècle). Au voisinage des établissements militaires s'établit une population constituée de vétérans et de civils de toute origine sociale jusqu'à former une importante agglomération dotée d'institutions et de divers monuments publics (forum, thermes, temples, amphithéâtre, maisons)<sup>30</sup>

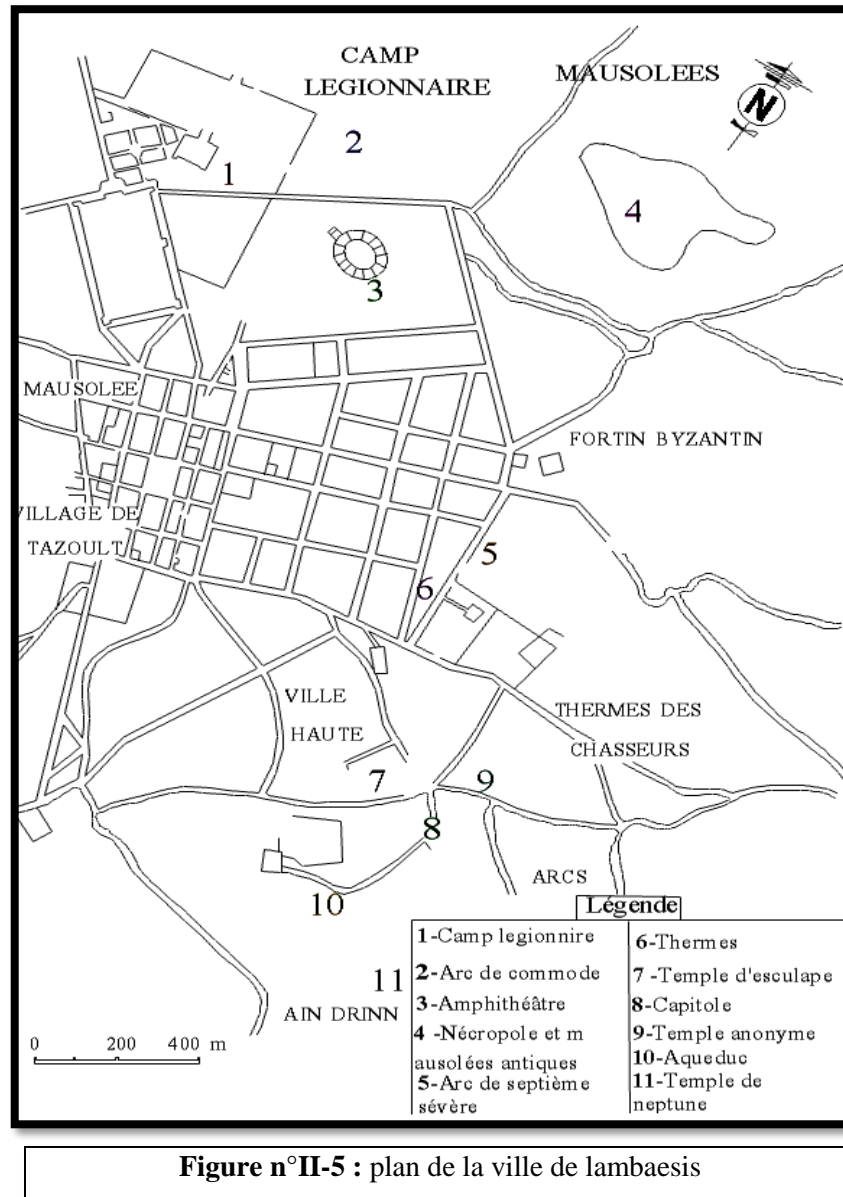
Vers la fin de l'antiquité, la vie urbaine y décline, comme dans d'autres cités de la région, jusqu'à tomber dans l'oubli. Lambèse est une ville à vocation surtout militaire et plus tard administrative.

Au milieu du XIXe siècle à la faveur de la colonisation, l'établissement d'un pénitencier, sur une partie de l'ancien camp, puis un village de colonisation sur et avec les vestiges antiques, hypothèquent lourdement l'intégrité du site qui devait s'étendre sur environ 4 km, seules les fouilles menées ponctuellement çà et là dans les divers quartiers antiques ont

<sup>30</sup>BALLU Albert, Rapports sur les travaux de fouilles et de consolidation exécutés en 1910, Lambèse, 1911, pp.97-100.



permis de dégager des quartiers qui ne représentent qu'une infime partie du patrimoine historique de Lambaesis<sup>31</sup>.

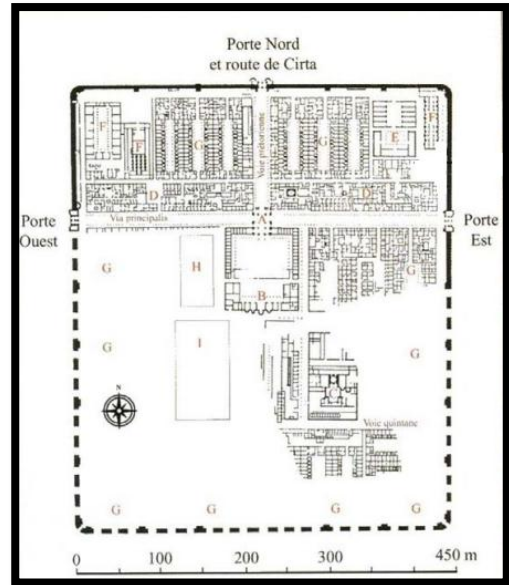


### II-5-1-3-Les camps de Lambaesis

**Le camp de Titus** : date de l'année 81, après J. C. sous le règne de Titus. Il occupe un quadrilatère aux angles arrondis et mesure 148 m sur 120m. Quatre portes sont aménagées au milieu des deux petits côtés et au premier tiers des deux grands côtés vers l'Est. Au centre du camp, un ensemble complexe de bâtiments d'époques et de fonctions très différentes. Une salle basilicale, avec des pièces annexes, une cour circulaire et des casernements.

<sup>31</sup>(Oulebsir, 2004, p. 213)

**Camp légionnaire :** fondé vraisemblablement en 128, peu avant l'inspection d'Hadrien, le « Grand Camp » de Lambèse est l'un des édifices militaires de ce type parmi les mieux conservés. Conforme aux lois générales d'organisations des camps permanents, la forteresse est constituée d'un rempart (420m\*500m) flanqué de tours et de bastions. D'une épaisseur d'environ 4m, cette enceinte rectangulaire était percée de quatre portes.



Fig<sup>o</sup>II-5 : plan de Grand Camp(Janon, 2005)

**Le camp dit des Auxiliaires :** créé à une date encore inconnue et où se dressait le célèbre monument commémoratif de l'inspection de l'empereur Hadrien. Le camp dit aussi de l'Ouest était un camp provisoire utilisé pendant la construction du Grand Camp. Ce troisième camp de Lambèse est situé à deux kilomètres au sud-ouest du Grand Camp. Son plan est de forme carrée. Les côtés mesurent 200 m. on accède par deux portes seulement. A l'intérieur de l'enceinte des vestiges de casernements. Au centre du camp, ont été retrouvés les ultimes fragments du monument commémoratif de la visite que l'empereur Hadrien fit en 128 à l'armée d'Afrique<sup>32</sup>.

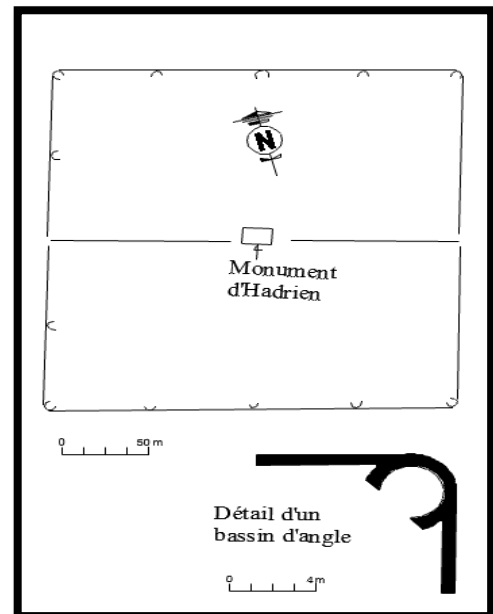


Fig n<sup>o</sup>II-5 :Plan du Camp de Manœuvre

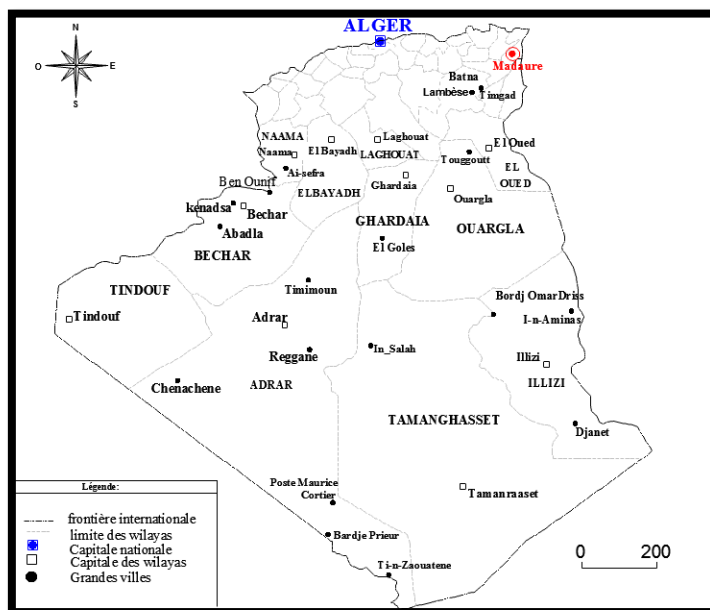
### II-5-2-Madaure(Madauros)

**II-5-2-1-Situation :** Le site archéologique de Madauros est situé à 7km de la commune de M<sup>o</sup>daourouch, et à 45 km de la ville de Souk-Ahras. C'est le site d'une antique ville romaine qui s'étend sur une assez grande surface. Le territoire et les monuments de ce site sont classés

<sup>32</sup>Michel Janon et Jean-Marie Gassend, (2005), «Lambèse ».

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

patrimoine national depuis l'année 1900, classement reconduit en 1968 dans le Journal Officiel n°7 de la République Algérienne Démocratique et Populaire.



Carte n°II-03 : situation géographique de la ville de Madaure

### II-5-2-2-Historique de la ville

Il n'apparaissait de cette ville antique, avant les fouilles entreprises pendant l'époque colonial, que deux monuments qui dominaient le champ des ruines : La Forteresse byzantine et un mausolée romain, quelques massifs de maçonnerie et, au Nord, la courbe supérieure de deux grands arceaux révélait les thermes. Partout ailleurs, des pierres de taille, les unes éparses les autres émergeant toutes droites et formant des alignements représentent des témoins de murs<sup>33</sup>.

Depuis 1843, et selon Gsell, dans ses rapports de fouilles sur le site archéologique de Madaure, jusqu'à vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, des archéologues amateurs ou de métier copièrent des inscriptions, soit sur l'emplacement de la ville de Madauros, soit dans les cimetières.

En 1850, un plan du site fut dressé, sous la direction du capitaine A.Karth. Ce plan a été reproduit par Robert.

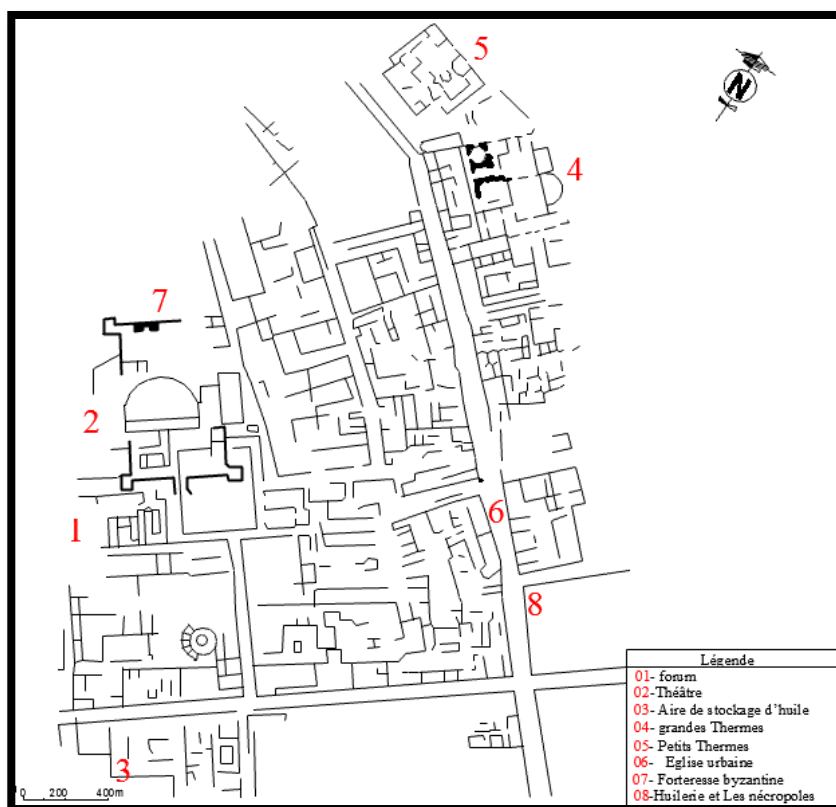
<sup>33</sup>S. Gsell et Ch.A.Joly, Khamissa M'daourouch Anouna, Ed de Boccard, Paris, France, 1922.

## CHAPITRE II : LES VILLES ROMAINES EN ALGERIE

En 1866, Chabassière publia des relevés de la forteresse des thermes et du mausolée, qui furent jugés très médiocres par le comité des scientifiques de l'époque<sup>34</sup>.

La ville et sa région ont connu la même évolution que celle de la Numidie au cours de la préhistoire. Des traces de ces périodes préhistoriques ont été mises au jour : C'est le cas d'un Dolmen découvert au Sud-Est de la ville antique ; dans certaines nécropoles, les morts ont été enterrés dans des « Houanet » caveaux rectangulaires creusés dans la roche. Madauros devient un des centres urbains romanisés de la région de la haute Medjerda (domination romaine à la fin du 1er siècle av J.C.) jusqu'à l'installation du pouvoir Vandale vers 435.

En 534, elle fit l'objet d'une invasion byzantine qui a modifié le tissu urbain de l'époque, en installant une citadelle au cœur même de la place publique, et ce pour résister et combattre les pouvoirs amazighs renaissants. De ce fait, elle a fini par se dépeupler et être réduite au rang d'un petit bourg tout au Long du moyen âge. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Madauros évolue et devient progressivement un centre urbain.

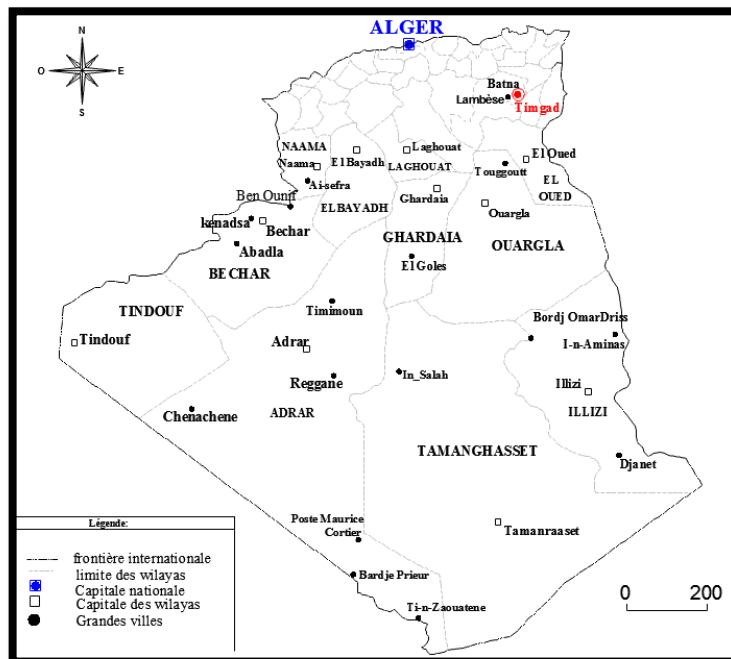


**Figure n°II-06 : plan de la ville de madaure**

<sup>34</sup>S. Gsell et Ch.A.Joly, Khamissa M'daourouchAnouna, Ed de Boccard, Paris, France, 1922.

### II-5-3-La ville de Timgad : ville modèle de l'urbanisme romain

**II-5-3-1-Situation :** située à environ 30 kilomètres au Sud-Est de la ville de Batna, la ville de Timgad, Antique Thamugadi, se dresse à 1040m d'altitude dans les hautes plaines. la ville prend ainsi place entre les deux massifs, au nord djebel Chelia (23007m) et djebel Bou Arif (1746m).



**Carte°II-03 :** situation géographique de la ville de Timgad

### II-5-3-2-L'historique de la ville

Dans un site montagneux d'une grande beauté, au nord du massif de l'Aurès, Timgad offre l'exemple achevé d'une colonie militaire romaine créée ex nihilo.

La colonia Marciana Traiana Thamugadi fut fondée en 100 après J.C par l'empereur Trajan, probablement pour servir de campement à la III légion Auguste qui, par la suite, fut cantonnée à Lambèse.

La croissance rapide de la cité aboutit, dès le milieu du 2 siècle, à faire éclater le cadre étroit de la fondation primitive. Timgad s'agrandit hors des remparts, et au mépris du principe essentiel d'un tracé orthogonale nord-sud/est-ouest, quelques édifices publics majeurs se rencontrent dans les quartiers neufs de l'ouest et de sud : Capitole, Temples, marchés, thermes. La plupart datent de l'époque des sévères, ou la Ville connut son âge d'or dont témoignent aussi d'immenses résidences privées, comme la maison de Sertius ou la maison de l'hermaphrodite.

Colonie forte et prospère, Timgad se devait donner une image saisissante de la grandeur romaine en terre numide. Les édifices, entièrement construits en pierre, ont été fréquemment

restaurés au cours de l'empire : l'arc de Trajan au milieu du 2<sup>e</sup> siècle, la porte est en 146, la porte ouest (dite porte de Lambèse) sous Marc-Aurèle. Les rues ont été pavées de grandes dalles rectangulaires en calcaire et un soin particulier a été apporté aux aménagements édilitaires, comme en témoignent les 14 thermes repérés jusqu'à ce jour. Les maisons, de dimensions variées, brillent par leur somptueux décor de mosaïque destiné à pallier l'absence des marbres précieux.

A l'époque chrétienne, Timgad fut le siège d'un évêché qui fut célèbre à la fin du 4<sup>e</sup> siècle, lorsque l'évêque optât devint le porte-parole des hérétiques donatistes. Sa basilique a été identifiée dans le faubourg ouest, ainsi que le baptistère dont les mosaïques sont intactes<sup>35</sup>.

Après l'invasion vandale de 430, Timgad fut détruite, à la fin du 5<sup>e</sup> siècle, par les montagnards de l'Aurès. La reconquête byzantine rendit quelque activité à la cité, défendue par une forteresse construite en 539, au sud, en remployant des blocs arrachés aux monuments romains. L'invasion arabe ruina définitivement Thamugadi qui cessa d'être habités dès le 8<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. La ville a été classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1982<sup>37</sup>.

### II-5-3-3-Le plan de la ville

Le plan d'une grande rigueur illustre les principes de l'urbanisme romain à son apogée : dans une enceinte rectangulaire de 355m x 325m, une grille orthogonale commandée par le decumanus, dans le prolongement de la voie militaire de Theveste à Lambèse, et le Cardo dans l'axe Nord-Sud, détermine toute une série d'insulae de proportions régulières dont le réseau ne s'interrompt au sud que pour laisser place aux grands édifices publics : le forum et ses annexes (basilique et curie), les temples et, un théâtre d'une capacité de 3500 places<sup>38</sup>.

### II-5-3-4-Les caractéristiques de la ville

**1) Enceinte Nord :** En regardant avec attention les alentours de la porte précédente, on voit un mur qui rejoint l'entrée principale nord de la ville avec celle secondaire, il se continue à l'ouest, se retourne du nord au sud pour atteindre l'arc de Trajan.

Cette muraille, dont la construction est de basse époque, a été établie sur la ligne même que suivait l'enceinte primitive qui, devenue insuffisante au moment de la prospérité de Thamugadi, fut reportée à une certaine distance au nord et au sud, et reculée à l'ouest jusqu'à l'emplacement de la porte de Lambèse.

---

<sup>35</sup> Albert BALLU, (1910), « Guide illustré de Timgad ».

<sup>36</sup> La Liste du Patrimoine mondial, Timgad, site : <http://whc.unesco.org/fr/list/194>

<sup>37</sup> Kamel Redouane, LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIMGAD site : <http://www.chouf-chouf.com/histoire/lesite-archeologique-de-timgad>.

<sup>38</sup> Direction de la culture de la wilaya de Batna, 2016.

Le mur d'enceinte, reliant les deux portes nord, se prolonge vers l'est au-delà de la porte de Cirta ; à cent dix mètres de cette dernière, on voit les restes d'une autre porte secondaire percée tardivement au droit d'un des Cardos de la ville<sup>39</sup>.

### 2-Les Rues

**2-1) CardoMaximusNord :** En quittant les petits thermes, on franchit la pente assez prononcée du CardoMaximus qui aboutit à l'entrée principale du forum. Nous avons dit plus haut que, suivant l'usage établi pour les colonies militaires, cette voie devait traverser la ville dans toute sa longueur<sup>40</sup>.

**2-2) DecumanusMaximus (partie Est) :** En quittant la Bibliothèque, il faut franchir vingt-cinq mètres environ pour arriver à la grande voie triomphale, au DecumanusMaximus, qui se divise en deux parties à peu près égales : l'une, à l'Est, est comprise entre la porte orientale(ou de Mascula) et l'arc de triomphe ; l'autre, que nous décrirons ci-après, entre ce monument et la porte ouest (ou de Lambèse).

**2-3) CardoMaximusSud :** On continue à se diriger du côté du midi en suivant le CardoMaximus dont on peut admirer le beau dallage en calcaire bleu qui ne le cède en rien à celui de la voie triomphale et qui, comme lui, recouvre un égout dont nous donnons une vue perspective.

**2-4) DecumanusMaximus (partie Ouest) :** A partir de l'arc de triomphe, le Decumanus change de direction ; il s'incline sensiblement vers le nord, au lieu de garder sa ligne droite de l'orient à l'occident. Il en résulte que la place du marché se présente de biais sur la grande voie et que le forum vestiarius se trouve dans le même cas, bien que les lignes de son plan ne soient pas parallèles à celle du macellum<sup>41</sup>.

**3-Le forum et dépendances :** Nous arrivons à la partie la plus importante des ruines de Timgad, à la place publique, au Forum. Ce nom, dans l'antiquité, désigna tout d'abord un espace en plein air conservé aux abords d'une sépulture ; on appela aussi fora les places de marchés établies dans les campagnes, et la partie découverte de ces marchés, qu'on nommait area, était entourée de constructions et de portiques abritant les négociants et leurs denrées<sup>42</sup>.

### 4- Les basiliques

---

<sup>39</sup> Albert BALLU, (1910), « Guide illustré de Timgad », p : 120.

<sup>40</sup>Idem, p : 20

<sup>41</sup> Idem, p : 96

<sup>42</sup> Idem, p : 44

**4-1) Grande Basilique du nord :** Il faut encore franchir le ravin pour atteindre, à l'Est, les ruines de la seconde grande basilique chrétienne de Timgad qui pouvait aussi servir de cathédrale. Elle est située à cent quatre-vingts mètres au Nord-Ouest de l'arc de Trajan ; son abside est orientée à l'Est.

**4-2) La Basilique de Grégoire :** A six cent cinquante mètres au sud du capitole, et à deux cent cinquante mètres au sud-ouest du fort byzantin, s'élèvent, sur un mamelon, les ruines d'une chapelle rectangulaire dont nous connaissons la date par une inscription. Elle a été érigée à l'époque de l'empereur constantin – Flavian Gregorius étant patrice ; et Jean, duc de Tigisi, a offert cette maison de Dieu. L'intérieur est devisé en trois nefs ; la porte, percée vers le sud, est encadrée par des pierres romaines richement sculptées, arrachées à un monument voisin. Des restes de murs et de portiques, ont été trouvés du côté méridional.

**4-3) La Basilique chrétienne :** En se rapprochant du Capitole, à soixante mètres environ au sud de ce temple, est plantée sur le bord du ravin une chapelle possédant trois nefs avec quatre colonnes ; une abside carrée encadrait le chœur qui était hémisphérique. Elle était toutefois précédée d'un portique, et, à l'intérieur, un petit réduit, ménagé sur le côté sud, semble avoir été affecté à une sacristie<sup>43</sup>.

**5-Le Temple de Mercure :** En obliquant vers l'Est, on reconte le soubassement d'un petit Temple antique ayant conservé le massif en maçonnerie de son perron, les fondations de ses quatre colonnes, de son pronaos, de sa cella. L'orientation de sa façade principale est à l'est ; les dimensions du monument sont de 7 mètres de large sur 11.90m de long. Une inscription, découverte tout près de là, nous a révélé le nom de la divinité à laquelle était consacré l'édifice ; c'est à Mercure, dieu du commerce<sup>44</sup>.

**7) Le Théâtre :** Avant de donner quelques mots de description à ce monument, il est utile de rappeler les règles qui présidaient à l'installation des théâtre antiques. Ceux-ci, comme d'ailleurs quelquefois les amphithéâtre et les cirques, étaient adossés à des collines, de telle sorte que les gradins fussent portés par le terrain incliné, sans qu'on fût obligé de faire la dépense de maçonneries coûteuses. Ces gradins étaient disposés en demicercle et constituaient, avec l'orchestra ou parterre, la partie réservée aux spectateurs. La deuxième partie, celle des services de la scène, comprenait principalement : la *scoena*, mur du fond de la scène toujours richement décoré de colonnes, de niches et de statues<sup>45</sup>.

### 8-Les Thermes

---

<sup>43</sup> Albert BALLU, (1910), « Guide illustré de Timgad », p : 85

<sup>44</sup> Idem, p : 79

<sup>45</sup> Idem, p : 55



**8-1)Grands Thermes sud :** Quatre entrées donnaient accès à cet édifice : les deux premières, vers le Nord, aux extrémités de la partie droite d'un portique hémisphérique encadrant une promenade à découvert. Du portique, On parvenait à un vestibule en forme de galerie traversant tout l'édifice du nord au sud, en se couvant vers l'Ouest aux deux tiers de sa longueur et aboutissant à une troisième port. La quatrième, enfin, permettait de pénétrer dans une cour de service qui enveloppait l'établissement au Sud et à l'Ouest<sup>46</sup>.

**8-2)Grands Thermes Est :** Ces thermes, bien plus considérables que ceux voisins de la porte de Cirta, offrent toutefois une analogie avec ces derniers : c'est le fait de la disposition des salles qui étaient placées au-dessus de sous-sols, en même temps que la conservation de celles établies au rez-de-chaussée<sup>47</sup>.

**8-3)Grands Thermes Nord :** On poursuivra la visite des ruines par les grands thermes Nord qui, à cause de leur étendue, n'avaient pu trouver place dans l'intérieur de la ville. Cet établissement thermal, le plus grand de Timgad, mesure, dans ses dimensions extrêmes, 80.50m de longueur sur 64.45m de largeur, sans compter deux contreforts longs de 4 mètres qui épaulent le côté nord du monument<sup>48</sup>.

**8-4)Thermes Ouest :** La voie perpendiculaire au Decumanus qui borne vers l'est le monument précédent, l'isole également de deux pâtés de constructions que sépare une rue parallèle à la grande voie. Celui qui existe au nord a perdu ses divisions intérieures par suite de démolition systématique à l'époque antique, et renfermait au moment des fouilles une grande quantité de tombes chrétiennes<sup>49</sup>.

**9) Maison dite de la Piscina :** Avant de descendre dans le bas des ruines, il convient de visiter deux types de maisons dont le premier se présente en avant de l'arc triomphal, sur le Decumanus. C'est un îlot, bordé de quatre rues ; bien moins important que la maison de Sertius, mais offrant à peu près les mêmes divisions<sup>50</sup>.

### II-5-3-5-Etat de lieu

Aucune intervention n'a été effectuée sur le bien depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les phénomènes naturels (tremblements de terre, intempéries...) n'ont jamais eu d'impact sur le site qui connaît une stabilité remarquable. L'organisation d'un festival culturel annuel entraîne un afflux de visiteurs et exerce des pressions sur la conservation du site dues à l'escalade et au piétinement des structures fragiles, aux passages

---

<sup>46</sup> Albert BALLU, (1910), « Guide illustré de Timgad », p : 66

<sup>47</sup>Idem

<sup>48</sup>Idem

<sup>49</sup>Idem

<sup>50</sup>Idem

répétés d'engins et de véhicules de service sur des structures vulnérables, aux graffiti, et à la gestion des déchets non-maîtrisée. Le Ministère de la culture a transféré les activités du Festival annuel de Timgad à l'extérieur du site, ce qui permettra de mitiger les impacts négatifs sur le bien. Les restaurations exécutées au fur et à mesure du déroulement des fouilles n'ont pas altéré l'intégrité des monuments qui est toutefois rendue vulnérable en raison du manque d'opérations de conservation et d'entretien et de la surexploitation.<sup>51</sup>

Le site archéologique de Timgad est régi par un plan de protection et de mise en valeur (PPMVSA), un instrument juridique et technique qui détermine toutes les actions de conservation et de gestion du bien. Il est régi par un plan de protection et de mise en valeur (PPMVSA), un instrument juridique et technique qui détermine toutes les actions de conservation et de gestion du bien.

Le cadre juridique et de gestion comprend les lois 90-30 (loi domaniale), 98-04 (relative à la protection du patrimoine culturel), 90-29 (relative à l'aménagement et à l'urbanisme), et le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) de la commune de Timgad, 1998

### **Conclusion**

La ville romaine est une référence tout au long de l'histoire mondiale et un héritage patrimonial et architectural remarquable.

Timgad constitue ainsi un cas typique d'un modèle urbanistique, elle recèle un riche répertoire architectural formé de typologies nombreuses et diversifiées, se rapportant aux différentes phases historiques de sa construction : le système défensif, les édifices publics édilitaires et de spectacles, et un complexe épiscopal. Elle présente une image vivante de la colonisation romaine en Afrique du Nord qui dura trois siècles.

---

<sup>51</sup><https://whc.unesco.org/fr/list/194>.

## *CHAPITR III*

# *LA REVALORISATION DE LA VILLE DE DJEMILA ANTIQUE*

### Introduction

Djemila, ou encore Djamila, est une cité romaine fondée probablement sous l'empereur Nerva à la fin du 1<sup>er</sup> siècle [96-98 après J-C]<sup>1</sup>. C'est un exemple remarquable de l'urbanisme romain ou le site créa la ville, en bordure des régions de la Basse Kabylie et de Constantine. Le site de Djemila abrite plusieurs vestiges de la cité romaine dite Cuicul.

La ville est construite sur l'axe principal Nord-Sud (Cardo Maximus) à cause de son terrain accidenté. Sous la famille Séfirienne (192-231 J-C), Cuicul a connu un grand développement urbain, architectural et artistique, où plusieurs équipements et monuments ont été érigés (forum, fontaine, temple, Sculpture...etc.).

L'intérêt porté pour le site archéologique a commencé depuis l'arrivée de la colonisation française dans la région à partir de la fin de 1838, les premières fouilles ont commencé en 1909 sous la direction du directeur administratif de la région. En 1915 il construit un musée à 115 mètres au-dessus du site archéologique. Ce dernier était classé patrimoine national depuis 20/01/1928<sup>2</sup>, et patrimoine mondial à partir au 17/12/1982<sup>3</sup>.

### III-1-Approche géographique du site

#### III-1-1-Situation géographique et limites

Cuicul est Située sur le territoire de la commune éponyme de Djemila, entre oued Guergour et oued Betame à 50 km au nord-est de la ville de Sétif. Elle se trouve à 30 km de Sanit ARNAUD, culminant à 900 m d'altitude. La commune Djemila (la jolie), couvre une superficie de 14900 Hectares, administrativement Djemila est parmi les 20 daïra de la wilaya de Sétif.

Elle est limitée :

-Au Nord par la commune de MAOUIA et la wilaya de MILA.

-A l'est par la wilaya de MILA.

-Au sud par les communes de BELAA et TACHOUDA.

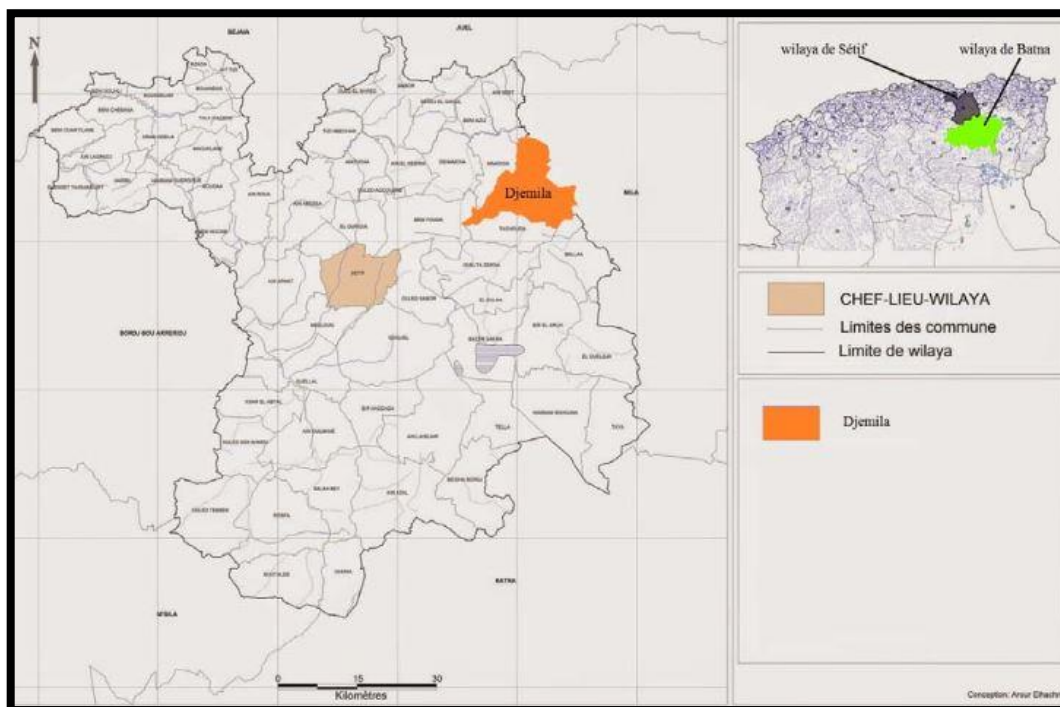
---

<sup>1</sup> Louis LESCHI, (2016), Djemila Antique cuicul

<sup>2</sup> Le journal officiel N du 23/01/1968

<sup>3</sup> La Liste du Patrimoine mondial, Djemila, site : <http://whc.unesco.org/fr/list/194>

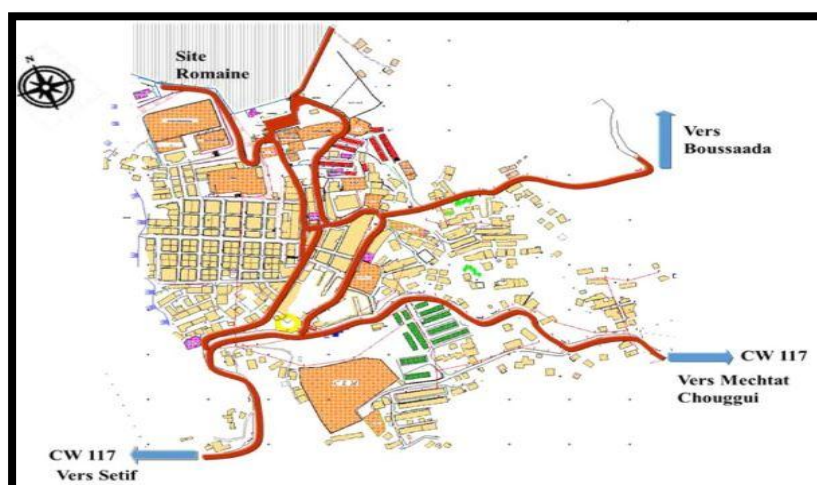
-A l'ouest par les communes de BENI FOUDA et MAOUIA.



Carte n° III-01 : Géo localisation de la commune de Djemila. (Source : Google image)

### III-1-2-Accessibilités

La ville de Djemila est structurée par le CW117 qui relie deux routes nationales en l'occurrence RN77 et RN77A dans le sens Est/Ouest de la wilaya de Sétif. La voie principale de la ville de Djemila 1er novembre 1954 mène directement au site archéologique est considérée comme un axe structurant de ville.



Carte n° III.02 : Accessibilité de la ville de Djemila Source : (PDAU 2010).

### III-2-Approche historique

#### III-2-1- Histoire de la ville de Djemila antique

Cuicul fut bâtie sous l'empereur Nerva dans les dernières années du premier siècle de notre ère sur un opéron, entre deux ravins. Dominant de haut ces ravins et le confluent des deux oueds. La ville était elle-même dominée de toutes parts à des distances variable, les vétérans de Cuicul étaient bien placés pour surveiller les chemins ou les pistes qui suivaient les vallées

La ville a eu d'abord pour centre un forum qu'on peut appeler forum Nord ou vieux forum, ce dernier était entouré d'édifices publics, la curie, le capitole, le temple à triple sanctuaires [Jupiter, Junon ou Minerve], temple de venus, une basilique, un marché. Un troisième temple s'élevait dans la partie sud de la colonie primitive entre le forum et l'enceinte.

Au 2<sup>ème</sup> siècle c'est sous les antonins que la ville a connu une tranquille et très heureuse période. Cuicul s'enrichit et se développa. En effet, les maisons modestes, confortables avaient des bains, des fontaines des pavements en mosaïque, ainsi que les édifices publics et les maisons luxueuses datant de la seconde moitié de ce siècle.

L'enceinte à son tour fut elle bientôt débordée. Quand les habitants de Cuicul purent s'offrir le luxe d'un théâtre, ils le construisirent à 150 m au-delà des remparts, en utilisant la pente qui descend au ravin de l'est. Vers 160, un arc s'éleva sur le chemin qui menait de la ville au théâtre, vingt-cinq ans après un bel établissement de thermes était construit à 200 m en dehors de la porte sud, sur le cardo prolongé.

Ainsi tout un foubourg meridional s'edifiait , et le centre de l'activite urbaine tendait à se déplacer vers le sud, ce qui explique l'aménagement d'un second forum , appelé forum sud ou forum neuf.

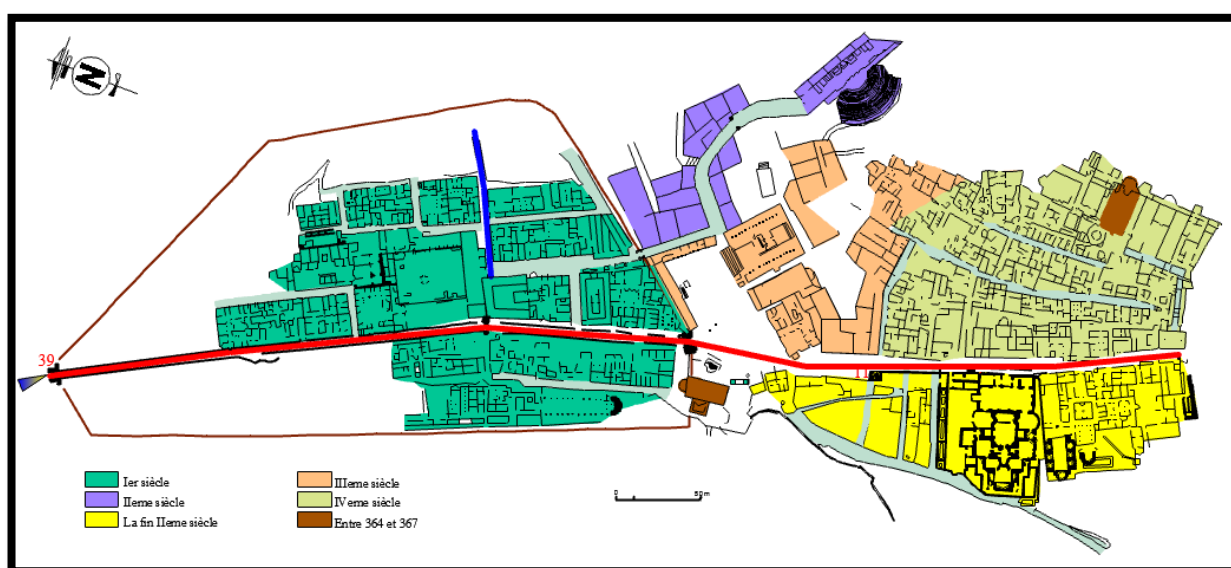
Deux monuments s'imposent dans la ville, l'un c'est l'arc triomphal élevé par la colonie de Cuicul, en 216, en l'honneur de l'empereur Caracalla et ses parents. L'autre est un grand temple que procède un haut perron et que la colonie consacra en 229 au culte de la famille impériale de la dynastie des sévères. Une fontaine monumentale, une basilique qui servait de marche aux étoffes, un petit temple achèvent d'encadrer la place, et lorsqu' on continuera le déblaiement des terrains qui l'avoisinent au sud , dans la direction des grands thermes, on constatera sans doute, a des indices répétés, que la vie se portait de préférence vers ce quartier , aux III et IV siècles.

## CHAPITRE III : LA REVALORISATION DE LA VILLE DE DJEMILA ANTIQUE

L'extrémité Sud Est des ruines pendant la dernière phase de l'antiquité, a laissé des monuments d'un intérêt capital.

Deux églises, toutes pavées de mosaïques, une petite chapelle, deux cryptes, un baptistère en forme de rotonde accompagnent des bains. Ces édifices se construisent dans la première partie du V<sup>e</sup> siècle, une inscription l'atteste, après que la condamnation du schisme donatiste, en 411, eut réuni tous les chrétiens sous l'autorité de l'évêque catholique.<sup>4</sup>

### III-2-2-L'évolution urbaine de la ville de Djemila



Carte n° III.03 : l'évolution urbaine de Djemila antique source (Louis LESCHI, 2016)

La ville primitive fondée sur un pic rocheux, du fait du développement rapide de cette dernière qui attira les grands propriétaires terriens et les riches négociants. Ses modestes maisons durent céder la place à de riches demeures (Domus). Cette ville est entourée par une enceinte de soutènement destinée à retenir les terres de maisons qui ont été bâties sur toutes les pentes de la colline descendant vers l'oued Betame. L'enceinte primitive ne suffisait plus, la ville déborda vers le sud dès le début du II<sup>e</sup> siècle sous le règne des Antonins (96 à 192).

La ville connut une grande extension, et en particulier la prolongation du Cardo vers le Sud, ce qui a donné naissance au théâtre de la ville, dont on ne connaît pas sa date de

<sup>4</sup> Eugène ALBERTINI, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

construction mais l'arc sur la route qui y conduit date de 161 laisserait à penser que son édification se situe à cette période .Par la suite entre 183 et 185, Sous le règne de l'empereur commode, la ville se dota des grands thermes du sud et à la fin du II ème siècle beaucoup de riches demeures virent le jour dans ce quartier.

Au début du III ème siècle, elle se dota de la place des sévères sur laquelle fut construit, en 216 l'arc de Caracalla. À l'origine, la place est entourée de deux petits temples.

En 229 fut érigé le temple des sévères dédié au culte de la famille impériale .A côté de cet édifice, on construit le temple de saturne, détruit au IV ème siècle au profit d'une nouvelle basilique civile. Tous ces aménagements furent complétés par des travaux d'aménagements urbains : construction d'un grand égout collecteur, de fontaines, de latrines publiques ....Etc.

Au IV ème siècle le Christianisme triompha comme partout ailleurs dans l'empire. On vit alors s'élever un important groupe épiscopal dont la cathédrale (l'édifice le plus important) porte la signature de l'évêque Cresconius présent au concile de Carthage en 411.

Entre 364 et 367 deux nouveaux édifices virent également le jour : le marché aux étoffes et la basilique civil du IV ème siècle<sup>5</sup>.

### III-3-Approche archéologique

#### III-3-1-L'urbanisme de la ville de Djemila antique

La ville est édifée sur un plateau étroit entouré de versants sur trois côtés, et contraint à une organisation spatiale linéaire. Cette contrainte met en relief le Cardo, qui se superpose au site sans être droit. Il rencontre une voie Décumane plus développée vers l'Est et légèrement déviée, au centre. Leur croisement donne naissance au forum entouré de bâtiments essentiels de la vie publique qui s'organisent aux abords de la place de façon irrégulière. Au nord : le temple n'est pas dans l'axe, il est reporté vers l'angle nord-est. Cette disposition amène à penser que le temple est postérieur à la place et au marché des Cosinus.

Le choix du terrain a imposé un réseau de rues disposées selon l'axe de l'éperon, les unes sur la crête, les autres qui suivaient sensiblement les courbes de niveau. Quant aux raccords transversaux, ils ont été tant bien que mal obtenus par des ruelles à fortes pentes, des escaliers.

---

<sup>5</sup> Ballu ALBERTE : 1922 Rapport de familles et de consolidations exécutés par le service des monuments historiques, exercice,



Pour les insulaes de Cuicul ils s'inscrivent également dans un îlotage, formé par le croisement des voies, mais sans particularité formelle.

L'extension de la ville marque une autre place publique jouxtant la porte sud, appelée le Forum des Sévères et traversée par le Cardo qui se prolonge vers sud. Sa forme en trapèze incliné semble être dictée par la muraille du noyau ancien.

Par ailleurs, l'extension a donné naissance à des monuments comprenant des habitations privées et des édifices publics tels l'arc de Caracalla, le temple de la Gens Septimia, un théâtre de 3.000 places, des thermes, des basiliques et d'autres édifices culturels.

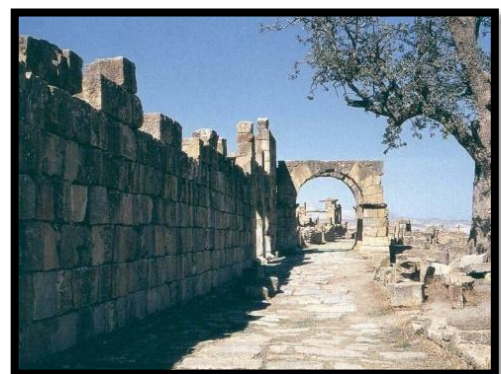
Pendant cette période, le seul accès aisé à la ville se faisait par la porte du grand Cardo entre ses tours en grand appareil à bossage. On comprend dès lors que le Cardo ouvert dans l'axe du forum primitif ne pouvait pas réellement jouer le rôle de voie principale, puisqu'il aboutissait en un point où l'accès était malaisé.

### III-3-2-les principaux monuments de la ville de Djemila antique

Ce site qui se trouve aujourd'hui en ruine mérite d'être mis en valeur en rapport à la richesse scientifique qu'il renferme. Dans le souci de jeter la lumière sur les différents monuments constituant le site de Djemila, nous avons établi un état descriptif de ses composants qui se résume ainsi :

- L'enceinte primitive dessine un triangle irrégulier orienté nord-ouest sud-est qui tient compte de la configuration du sol et délimite une surface de 8 ha. Conservé par endroits sur 2 ou 3 m de hauteur, le rempart était formé d'un parement extérieur et d'un parement interne séparés par un blocage de caillasses et de moellons.

- La porte méridionale est constituée par un arc construit en grand appareil à bossage qui ménageait un étroit passage entre la route de Sitifis (Sétif) et l'artère principale de la ville. On note la présence de bornes milliaires fichées au pied du monument sous Caracalla, Sévère Alexandre et leurs successeurs.



**Figure n° III.01** : L'enceinte primitive de la ville de Djemila

### -Les axes et les voies

La ville primitive à un plan régulier sectionné par deux grands axes le "Décumanus maximus" qui représente l'axe est/ouest et par le "Cardo" qui, quant à lui, représente l'axe nord/sud. Sur ces deux avenues, se concentrent les commerces et les riches villas. A leurs intersections, se trouvent le forum, lieu de commerce, d'administration et de vie religieuse. Une organisation des quartiers se met souvent en place en fonction des métiers. Les rues se coupent à angle droit suivant une orientation constante et délimitent des ilots allongés comme à Carthage, au lieu des carrés de Timgad.

### -Le forum Nord

Le cœur de la cité originelle est une place dallée de 48 m de longueur sur 44 de largeur, agrémentée de portiques sur deux de ses côtés ; on y pénétrait, côté sud, par un arc monumental dont il ne reste que la base. Celle-ci sert d'appui au mur oriental du temple de Genetrix. Le forum rassemblait sur son périmètre les principaux



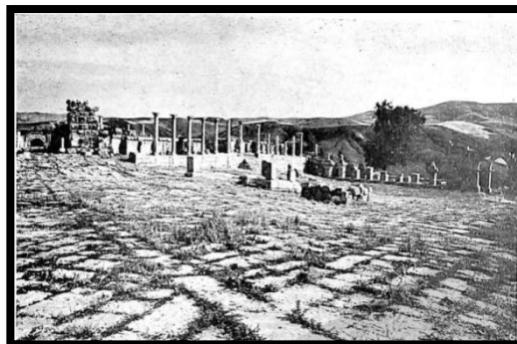
**Figure n° III.02 :** Le forum Nord de la ville de Djemila (Louis LESCHI, (1952), « *Algérie Antique* »).

symboles de la romanisation : une curie, une basilique et un Capitole, édifices qui transposaient à l'échelle de chaque municipalité le pouvoir sénatorial,

judiciaire et religieux à l'œuvre dans la capitale romaine. Visibles sur place, de nombreuses stèles ou bases de statues témoignent encore de l'évergétisme des citoyens de Cuicul. En avant des marches conduisant au Capitole, on peut observer un autel orné de bas-reliefs (fin du III<sup>e</sup> siècle).

### -Le forum sud

Le forum sud s'étend sur une superficie de 3200 mètre, le coté est en ligne droite, les 3 autres se composent de lignes brisées qui constituent pour surface un contour polygonal irrégulier plutôt qu'une forme de quadrilatère aire du forum est très irrégulièrement dallée.



**Figure n° III.03 :** Le forum sud de la ville de Djemila (Louis LESCHI, (1952), « *Algérie Antique* »).

### -Les basiliques

**-La basilique du Nord :** Cette basilique est construite vers la fin de IV émes. Son emplacement lui permet de dominer toute la ville de Cuicul. Elle présente le plan classique d'une basilique à trois nefs, au milieu l'autel, le chœur et au fond la crypte. Les deux cryptes sont communicantes entre elles par une galerie souterraine ce qui nous amène à penser à une même période.

**-Le Baptistère :** Il est construit en même temps que la basilique primitive, c'est-à-dire vers la moitié du IV émes. C'est un édifice circulaire aux murs très épais. Il est fait d'un couloir annulaire dans ces deux côtés des petites niches semi-circulaires recouvertes de stucs dont les traces subsistent aujourd'hui.



Figure n°III. 04 : Le Baptistère de la ville de Djemila

**- La basilique judiciaire civile :** Cette basilique est construite vers la fin de l'IVème, à la place d'un sanctuaire de Saturne Frugifère, dieu de la végétation et de la fertilité de l'Afrique romaine, époque caractérisée par la destruction des symboles du paganisme.



Figure n° III.05 : La basilique judiciaire civile de la ville de Djemila

**- La basilique judiciaire civile :** Cette basilique est construite vers la fin de l'IVème, à la place d'un sanctuaire de Saturne Frugifère, dieu de la végétation et de la fertilité de l'Afrique romaine, époque caractérisée par la destruction des symboles du paganisme.



Figure III 05 : La basilique judiciaire civile de la ville de Djemila

### -Les temples

**-Le temple Septimien :** Ce temple est construit vers le début du III<sup>èmes</sup>. Il est situé à l'angle Sud-est du nouveau forum. Une inscription trouvée lors des fouilles de 1912, indique que le temple avait été dédié en l'an 229 ap. J.C à la Gens Septimia par la république Cuicul itaine.



Figure III 06 : Le temple Septimien de la ville de Djemila

### -Les l'amphithéâtre

**-Le Théâtre** Il date de la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle, selon une inscription évoquant les « LUDI », "scéniques". Il pouvait contenir 3 000 spectateurs environ. Il est adossé à une pente de terrain permettant d'asseoir les gradins. Le mur circulaire a été refait, la scène se passait dans le demi-cercle avant et sur le plancher. Deux galeries



Figure n°III.07 : Le Théâtre de la ville de Djemila

de chaque côté qui permettent aux artistes d'entrer derrière pour se préparer.

### -Les thermes

**-Les grands thermes :** Ces thermes étaient construits en 183 ap. J.c, sous l'empereur Commode en dehors du rempart primitif à l'extrémité du Cardo Sud. Il se trouve à 100m à Sud du nouveau forum et à la même distance au Nord-ouest de la basilique chrétienne. L'entrée principale sur le côté Ouest du Cardo-Maximus Sud.



Figure n° III.08 : Les grands thermes de la ville de Djemila

-**Arc de Caracalla** : Cet arc est construit en 216 ap. J.c par la communauté de Cuicul. Il est situé à l'Ouest du Nouveau forum, au sommet de la pente<sup>6</sup>.



Figure n° III.09 : Arc de Caracalla de la ville de Djemila

### III-4-Vers une revalorisation de la ville de Djemila

Vu l'impossibilité de diagnostiquer et d'analyser tous les monuments de la ville, le choix s'est porté sur les thermes. Ces derniers ne sont pas de simples établissements de bains, mais de véritables projets urbains assurant plusieurs fonctions à la fois.

#### III-4-1- approche analytique des thermes de Djemila

##### III-4-1-a-Localisation des thermes de Cuicul

Des cinq bains publics connus à Djemila, trois bains sont situés en dehors de la ville primitive et deux établissements se trouvent au centre de la cité de Djemila. Ce sont les thermes dits du Capitole, en raison de leur proximité du temple Capitolin, près du forum et du marché. Ils sont véritablement au cœur de la cité.



Figure n° III. 10 : les grades thermes Sud de Djemila antique

A l'est du Capitole, entre le forum et les thermes du Capitole, se trouve un deuxième bain, dit bains de Terentius Donatus et Longinianus. A l'extérieur de l'enceinte, s'élèvent les Grands thermes Sud, ils sont les plus importants de la ville. Ces thermes sont construits près de la porte de basse époque avec une façade principale limitée d'un portique garnie de colonnes en marbre, le tout est projeté sur le Cardo Maximus Sud. Le quatrième établissement, dit thermes Est, est construit près du forum sévérien et enfin les bains du Baptistère dans un grand complexe chrétien tardif. Trois autres bains privés appartenaient aux maisons qui sont situées près du

<sup>6</sup> Louis LESCHI, (2016), « Djemila Antique Cuicul »

vieux forum, quartier riche des habitants de Djemila. (La carte) Les sites dans l'antiquité sont en relation avec l'extérieur, avec les espaces qui les environnent avec leur territoire<sup>7</sup>.

Le diagnostic révèle les différentes destructions sur le monument, qui normalement devraient mettre en lumière l'extrême vulnérabilité des sites archéologiques de Djemila. Depuis plus d'un siècle, les édifices de site, démunis de toiture, subissent les agressions des intempéries, de la végétation. En effet, ces agressions sont accélérées ces dernières années par les visiteurs. Le site représente un patrimoine qui est non seulement, constamment menacé par l'homme lui-même, mais aussi par les travaux qui dépendent du développement de l'urbanisation et surtout par le manque d'entretien. Avant d'aborder les causes de ces détériorations, il convient tout d'abord de présenter les conditions des premières fouilles, des restaurations et de leurs conséquences ; cette partie sera suivie d'une comparaison de l'état des thermes avant puis après les fouilles ainsi qu'aujourd'hui à travers les illustrations.





#### **III-4-1-b-Les dégradations des bains**

Dans l'antiquité, quand on parle de la dégradation des bains, cela concerne tout le site sinon tous les sites archéologiques, parce qu'aucun monument n'est épargné. Les thermes étaient des monuments encore plus fragiles par rapport à d'autres monuments. Ils étaient toujours en contact avec l'eau, la chaleur, le feu et la fumée. Les structures et maçonneries ne résistaient que jusqu'à un certain point. Les bains subissaient des incendies et bénéficiaient souvent de travaux de restauration, d'embellissement comme le montrent les différents types d'appareils utilisés et les différentes inscriptions. Plusieurs textes épigraphiques font état des différents travaux de restauration, d'agrandissement et autres opérations.

---

<sup>7</sup> Louis LESCHI, (2016), « Djemila Antique Cuicul ».

III-4-1-c-L'état des bains

élément	Descriptions	photos
Les sols	Le piétinement incessant des visiteurs détériore les sols et spécialement les mosaïques in situ.	 <p><b>Figure n° III.11</b> : le sol du les grands thermes</p>
Les structures	les murs et les dallages des pièces chaudes sont effondrés et toutes les pilettes des hypocaustes retrouvées intactes lors des fouilles ont disparu.	 <p><b>Figure n° III 12</b> : les structures du les grands thermes</p>
Les toitures	Mis à part certaines galeries de chauffes, presque toutes les Toitures ont disparues. Tous les hauts des murs et spécialement l'intérieur des structures sont exposés aux intempéries.	 <p><b>Figure n°III 13</b> : les toitures des grands thermes</p>
Les enduits	Les enduits sont composés avec des mortiers de bonne qualité ; constamment exposés aux intempéries, ils se désolidarisent des maçonneries, créant des vides entre les structures et les enduits. Ces vides deviennent des terrains favorables pour le développement des plantes parasites, animaux..., certains n'adhèrent plus aux surfaces des maçonneries, avec les variations de température, une partie de ces enduits finissent par terre. La majorité des bains ont été découverts il y a un siècle, ils sont aujourd'hui très mal conservés <sup>8</sup> .	 <p><b>Figure n°III .14</b> : les enduits du les grands thermes</p>

<sup>8</sup> Direction du tourisme et de l'artisanat Djemila).

**III-4-1-d- Les restaurations anciennes :** « *Les importantes restaurations qui ont défiguré les monuments, sans que le plus souvent on sache quel fut l'état de l'édifice lors de la découverte : un des meilleurs exemples que je connaisse, puisque par une chance très rare nous avons des photos prises avant les travaux est celui du temple dit de Venus Genetrix de Djemila .... De même l'arc du Cardo ou celui de Caracalla* »<sup>9</sup>.

### **III-4-1-e- L'entretien**

Bien que Cuicul (**Djemila**) dispose d'un patrimoine archéologique classé mondialement, considéré comme l'un des plus beaux ensembles de ruines romaines au monde, aucune intervention d'entretien ou de restauration n'est menée depuis 2004<sup>10</sup>

### **III-4-1-f- Consolidation**

A part le désherbage une fois par an, surtout à la veille des festivals de Timgad et Djemila programmés chaque année, aucun travail de consolidation n'a été entrepris. Les ruines sont véritablement à l'abandon. Les restaurations anciennes abusives ont quelque fois été néfastes. La spéculation foncière et immobilière, les travaux de bâtiments et de voiries abîment les structures antiques.


---

<sup>9</sup> FEVRIER Paul-Albert, Djemila, Alger 1964.

<sup>10</sup> Direction du tourisme et de l'artisanat Djemila.



III-4-1-g -Etat des bains de site avant et après

Descriptions	Photos
<p>Dans les grands thermes Sud, les hypocaustes sont bien construits, et les toutes les pilettes sont conservées.</p>	 <p><b>Figure n°III .15</b> : Destruction Restaurations abusives</p>
<p>Piscine des Grands thermes Sud a connu une restauration abusive. Sur le mur extérieur de la piscine on n'a pas pu identifier le début des ouvertures de fenêtres. Le remplissage de la maçonnerie s'est fait d'une manière anarchique et non étudiée.</p>	 <p><b>Figure n°III. 16</b> : Restaurations abusives (Piscine des Grands thermes Nord de Djemila)</p>
<p>Grands thermes Sud, les murs se détériorent d'une manière accélérée par les restaurations abusives des années passées, l'incompatibilité des mortiers antiques avec les ciments modernes. Le manque d'entretien quotidien est flagrant</p>	 <p><b>Figure n°III. 17</b> : Dégradation des structures due aux restaurations abusives</p>



**Figure n° III .18** : Les grands thermes, dégradation due aux restaurations abusives



**Figure n° III .19** : Dégradation de la voûte des thermes du Baptistère de Djemila



**Figure n° III .20** : Décollement du pilier du sous-sol des grands thermes de Djemila



**Figure n° III .21** : Destruction des terrasses des Grands thermes Sud de Djemila

Citerne des Grands thermes Sud de Djemila, remplie d'une eau stagnante depuis longtemps, les parois sont détériorées par manque d'entretien



**Figure n° III .22** : Citerne des Grands thermes de Djemila remplie d'eau sal

Thermes du capitole à Djemila : Citerne détruite par le feu.  
- Les ruines retirées servent d'abris pour certains visiteurs



**Figure n° III 23** : Destruction des structures des thermes du Capitole de Djemila

### III-4-2-Menaces humaines



**Figure n° III. 24 :** Graffiti sur les murs du site



**Figure n° III .25 :**  
Détérioration des murs fragiles par les visiteurs



**Figure n°III. 26 :** Pâturage illégal dans le site



**Figure n° III .27 :** Destruction du pavement par le feu





### Entretien et propreté

Le site de Djemila est un site relativement propre par rapport aux autres sites. Il y a peu de poubelles, mais elles sont efficaces. Les toilettes sont à l'entrée du site, elles sont peu nombreuses, et souvent mal entretenues, ce qui n'empêche pas les visiteurs d'utiliser les recoins cachés des monuments comme toilettes.

-L'installation sur les monuments de câbles électriques destinés aux spectacles « sons et lumière » pendant les festivals portent atteinte à la solidité de ces œuvres, en plus de l'incinération des herbes sauvages ce qui dégrade les pavements des thermes.

La porte Nord de Djemila à son tour, risque de s'effondrer par la chute des pierres de la due aux escalades périlleuses du monument par certains visiteurs indéclicats menaçant l'équilibre précaire des pierres.

### III-4-3-Menaces naturelles

 <p><b>Figure n° III. 28 :</b> les arbres ayant poussé entre les murs nuisent à leur état</p>	 <p><b>Figure n° III. 29 :</b> Le dessèchement de la flore et des broussailles à travers le site favorisent et aggravent les dégâts en cas d'incendies</p>
 <p><b>Figure n° III. 30 :</b> détails architectoniques, inscriptions et des stèles 'cuicul</p>	 <p><b>Figure n° III. 31 :</b> détails architectoniques, inscriptions et des stèles 'cuicul</p>

- L'altération des détails architectoniques, inscriptions et des stèles par les effets naturels (gel, humidité, variation de température). de ce fait, la nécropole de Djemila a disparu, emportée par l'oued Bitame<sup>11</sup>.

### III-4-4-Le flux De Visiteurs

Statistiques d'entrée au site de Djemila -2015-2016-2017				
Année	Nationaux résidents (nombre)	Nationaux non-résidents (nombre)	Etrangers (nombre)	Totales
2015	76275	918	2314	79507
2016	86122	123	2606	88851
2017	99456	1550	3363	104085

**Tableau n° III-01 :** Le flux des visiteurs annuels 2015-2016-2017 Source : Direction du tourisme et de l'artisanat Djemila).

<sup>11</sup> FEVRIER Paul-Albert, Djemila, Alger, 1964.

## CHAPITRE III : LA REVALORISATION DE LA VILLE DE DJEMILA ANTIQUE

Statistiques d'entrée au site de Djemila -2018-										
Mois	Nationaux résidents (nombre)			Nationaux non-résidents (nombre)			Etrangers (nombre)			Total
	adultes	Jeunes	enfants	adultes	jeunes	enfants	adultes	jeunes	enfants	
Janvier	2389	1818	2301	29	1	0	283	57	10	6888
Février	1773	1241	1744	19	0	0	262	0	0	5039
Mars	7288	2355	13885	54	10	0	548	4	0	24144
Avril	4040	3051	30225	241	0	0	596	0	0	38153
Mai	2568	2080	22088	77	40	0	373	0	0	27226
Juin	1323	110	1041	62	0	0	216	0	0	2752
Juillet	795	2952	1632	260	0	0	183	0	0	5822
Aout	79	78	682	1	0	0	94	0	0	934
Sept	84	131	352	0	0	0	100	0	0	667
Octo	571	772	887	3	0	0	245	0	0	2478
Nove	754	734	936	0	0	0	350	0	0	2774
Déce	1234	1650	2806	0	0	0	460	0	0	6150
<b>Total</b>	<b>22898</b>	<b>16972</b>	<b>78579</b>	<b>746</b>	<b>51</b>	<b>0</b>	<b>3710</b>	<b>61</b>	<b>10</b>	<b>123027</b>

**Tableau n° III. 02** : Le flux des visiteurs annuels 2018 Source : Direction du tourisme et de l'artisanat Djemila).

-Le nombre des visiteurs étrangers ayant fréquenté le site est très faible par rapport au nombre de visiteurs Algériens. La période du printemps a enregistré le nombre de visiteurs le plus élevé de l'année.

### Synthèse du diagnostic

Les dégradations qu'a connues la ville de Djemila sont dues à plusieurs facteurs. Tout d'abord, à l'absence des initiatives de consolidation et de restauration faute de moyens humains, financiers et matériels. La surexploitation du site pendant la période des festivals (Circulation de

véhicules de tous genres à travers le site et ses monuments, travaux précipités et incompatibles avec la conservation des lieux, le nombre de spectateurs dépassant la capacité du site). D'autres problèmes sont liés à la gestion de déchets à l'intérieur du site et le manque d'entretiens ce qui défigure le paysage de la ville. En outre, les catastrophes naturelles menacent à leur tour le site par le dessèchement de la flore aggravant les incendies.

Par ailleurs, d'autres facteurs agissent sur la dégradation du site historique, dus essentiellement aux actes de vandalisme, vol, pillage d'objets du musée rendus possible par l'absence de moyens élémentaires de protection, pâturage illégal dans les parties éloignées du site...

#### **III-4-5-Des recommandations pour la revalorisation de la ville de Cuicul**

##### **Proposition 01**

La création d'une signalétique officielle, qu'elle soit conçue par les autorités ou par les organismes en charge des biens culturels, elle serait indispensable pour le renseignement des visiteurs et leur orientation. À travers le monde, les sites archéologiques obéissent à des normes. Les panneaux sont standardisés, conçus par des spécialistes, ils utilisent le même format, la même couleur, et les mêmes caractères. Les panneaux sont bien étudiés pour que les visiteurs soient bien orientés. Pour les sites classés patrimoine mondial, le comité ad hoc recommande de placer des panneaux indiquant le classement au patrimoine mondial à l'entrée des sites.

Emblème du patrimoine mondial.  
L'emblème «devrait être apposé sur tous les biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial » (Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, UNESCO, 1996)



Exemple : panneau du Mont-Saint-Michel (France) Le Mont-Saint-Michel et son abbaye, un des premiers sites inscrits par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial,

Chaque Etat-partie a l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, du patrimoine, et sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures. L'emblème contribue à promouvoir la Convention et les obligations correspondantes

-Une partie des vestiges romains située en dehors de la zone de protection est victime de pillage et déplacements de ses constituants ; le problème est résolu par une nouvelle clôture proposée.

-Comme nous n'avons aucune signalétique à l'intérieur du site. Les visiteurs qui n'ont pas de guide, sont mal orientés et informés, alors nous proposons l'implantation des panneaux de signalisation à coté de chaque monument du site.

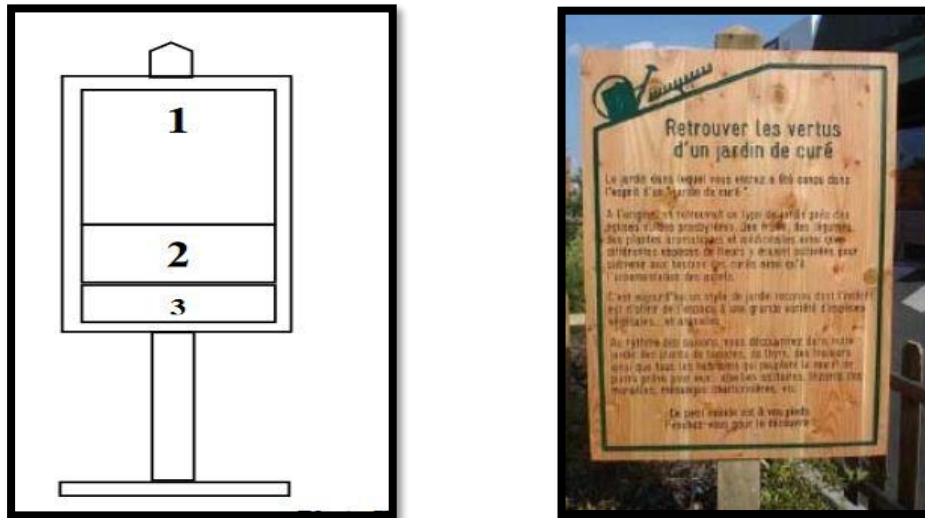


Figure n° III- 32 : panneaux de signalisation. (Source : Google Image).

1 : situation du monument par Rapport au site.

2 : description du monument.

3 : interdictions.

-l'implantation d'un panneau dans l'entrée du site comportant le plan général du site et ses différents monuments.

1 : plan du site avec ses monuments.

2 : historique du site.

3 : interdictions.



Figure n° III. 32 : panneaux de signalisation (Source : Google image)



<b>Méthodes de prévention des menaces</b>		
<b>1-catastrophes naturelles</b>	<b>2- vandalisme, vol, pillage</b>	<b>3-Tourisme</b>
<p>Recrutement de personnel qualifié pour la lutte contre les incendies.</p> <p>Acquisition de matériel pour le débroussaillage approprié.</p> <p>Installation moderne d'un réseau d'alimentation en eau courante et permanente.</p>	<p>Recrutement de personnel qualifié.</p> <p>Renforcement de la clôture et des conditions sécuritaires (contrôle de l'accès au site).</p> <p>Electrification du musée.</p> <p>Installation de salles d'exposition, réserves et administration pour le musée</p> <p>Construction d'une loge équipée (téléphone/radio) à l'entrée du site.</p>	<p>Moratoire sur le festival et action interministérielle pour la programmation des visites de groupes importants.</p> <p>-Formation et recrutement des spécialistes de la conservation et la restauration des sites historiques.</p> <p>-Opérations de signalisation et balisage.</p> <p>-Implantation d'un circuit touristique qualitatif.</p> <p>-Valorisation et préservation des monuments, et des objets archéologiques (inscriptions, détails architectoniques, stèles...</p> <p>Création des infrastructures d'accueil pour les visiteurs</p> <p>-Amélioration la qualité de perception de l'image de Djemila comme patrimoine universel par la médiatisation.</p>

### Conclusion

Cuicul s'étant remarquablement pliée aux contraintes du site montagneux, ayant un tracé très différent de celui de Timgad, la ville profite d'un paysage exceptionnel. Toutefois, son classement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ne l'a pas épargné des travaux de destruction et de détériorations qui ont porté atteinte à ses valeurs historique et culturel.

Un des fleurons de l'architecture romaine en Afrique du Nord, la ville de Cuicul ne cesse de se dégrader et tomber en ruines chaque année, notamment après chaque édition du festival. La sonnette d'alarme est tirée pour préserver les monuments de la ville et sauver ce site de haute valeur patrimoniale.

L'implication de tous les acteurs à tous les niveaux (autorité publique, organisme de protection du patrimoine, ministère de la culture..) pourra mener à bien cette revalorisation. Le rôle de la société civile est aussi fondamental dans la préservation des ruines et des monuments.

# ***CONCLUSION GENERALE***

### **Conclusion générale**

La présence romaine en Afrique du Nord a laissé un héritage consistant en matière de vestiges et de monuments, témoignant de la grandeur et de l'étendue de l'empire romain. Tel est le cas de l'Algérie qui recèle un nombre important de villes dont celle de Timgad et de Djemila.

La ville de Timgad, de par son tracé géométrique régulier semble donner l'exemple à toutes les villes romaines à travers le monde. Un plan en échiquier structuré par ses deux axes Cardo et Décumanus, respecte avec rigueur les règles de l'urbanisme romain. Tous les monuments retrouvés sur le site parlent d'une période fleurissante de développement dans tous les domaines.

Quant à la ville de Djemila, celle-ci fait exception de par son site et son paysage exceptionnels. Taillée dans la colline, la ville était contrainte à des impératifs topographiques rendant toute application du prototype romain impossible. A travers des siècles, la ville a connu des extensions qui ont beaucoup apporté à l'urbanisme de la ville. En effet, les plus beaux monuments que recèle Cuicul ont été érigés suite aux extensions de la ville, notamment la création du théâtre et des thermes. Toutefois, ce patrimoine universel se trouve aujourd'hui menacé par la destruction et la disparition.

De ce fait, la mise en valeur des villes romaines contribue à la préservation du patrimoine archéologique et à sa pérennité. A travers ces villes déjà classées patrimoine mondial par l'UNESCO, nous pouvons relancer l'activité touristique dans la région et dans le pays d'une manière générale.

Le rôle de la législation algérienne s'avère déterminant pour la préservation des sites archéologiques et des biens culturels. D'un autre côté, l'acquisition de plusieurs connaissances et expériences dans un cadre de partenariat avec les pays étrangers peut apprendre aux spécialistes les outils et les méthodes de valorisation de ce patrimoine.

D'un autre côté, la concertation entre pouvoirs publics, mouvement associatif, et l'élite culturelle et académique peut mener à bien toutes initiatives ayant pour objet la préservation des sites historique et archéologique. Le rôle de la société civile est primordial dans toutes démarches entreprises sur le patrimoine.

**Ouvrage**

- 1) **André BERTHIER**, (1981), «*la Numidie Rome et le Maghreb*». ED : A.et J.Picard, Paris.
- 2) **A. J. C. ADUREAU DE LA MALLE**, (1852) « histoire des guerres des romains, des byzantins et des vandale», Ed ; LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT, Paris-France p1.
- 3) **BALLU Albert**, (1911-1910) « Rapports sur les travaux de feuilles et de consolidation exécutés en, Lambèse», Ed ; Neurdien frères, Paris –France, p 97-100.
- 4) **BALLU Albert** (1922) « Rapport de familles et de consolidations exécutés par le service des monuments historiques, exercice». Ed ; Neurdien frères, Paris –France.
- 5) **BALLU Albert**, (1910), « Guide illustré de Timgad » ; Editeurs Avenue DeBreteuil. Paris ; p : 05-06.
- 6) **FEVRIER Paul-Albert**, (1964) «Djemila, Alger», p.1.
- 7) **Louis LESCHI**, (1952), « Algérie Antique »Ed : "Arts Et Metiers Graphiques, Paris" Printed In France, p.97.
- 8) **Louis LESCHI**, (2016) «Djemila Antique Cuicul»,Ed : L’Imprimerie Officielle à Alger.
- 9) **Mahfoud KADACHE**, (1981), « Histoire du nationalisme algérien».
- 10) **P.Merlin-F.Choay**, (1988) «Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement, Ed : .Publication Universitaires Françaises Paris-France»
- 11) **S. Gsell et Ch.A.Joly**, (1922) « Khamissa M’daourouch Anouna», Ed : de Boccard, Paris, France.

**Dictionnaire**

- 12) Dictionnaire de droit.
- 13) Petit Larousse.
- 14) Dictionnaire de l'Académie française, 2005.

**Thèses et mémoires**

- 15) **Chennaoui.Y** Thèse de doctorat « d’état préservation du patrimoine élaboré », encadré par Chabbi. N EPAU 2007.
- 16) **YOUSFI Ismahen** Mémoire Pour l’obtention du Diplôme de Master en Architecture Option : Architecture Et Patrimoine « La Valorisation De Bâb El Karmadine Projet : Centre D’accueil Bâb ElKarmadine » Soutenue le 01 juillet 2015.  
(17) **جمال مسرحي** مذكرة ماجستير، « المقاومة النوميديّة للاحتلال الروماني في الجنوب الشرقي الجزائري » ، تحت اشراف محمد الصغير غانم، 2009

**Articles et Revus**

- 18) **ALBERTINI Eugène**, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.
- 19) **ALBERTINI.E**, les limes « un symbole, une sécurité militaire et une commodité pour la perception des douanes».
- 20) **BOUCHAREB Abdelouahab** «Les villes de la Numidie, LANCEL Serge, L'Algérie Antique» Ed.Mengès.Paris.2003.p.106
- 21) **BOUCHAREB Abdelouahab**« *Le territoire romanisé 21 juillet 2016*».
- 22) **Bosra/L. Gillot** clichés Direction des Antiquités de. Gillot 2006
- 23) **Bosra/ L. Gillot** Cliché Direction des Antiquités, avril 2007)
- 24) **Charte Internationale** pour La Gestion Du Patrimoine Archéologique : Adoptée par l'ICOMOS en 1990.
- 25) **Charte internationale** pour la gestion du patrimoine archéologique, 1990
- 26) **Charte de Cracovie**, 2000
- 27) **Conférence de NARA**, 1994
- 28) **Convention** pour la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel», élaborée en Novembre 1972 à Paris
- 29) **Direction** de la culture de la wilaya de Batna, 2016.
- 30) **Direction** du tourisme et de l'artisanat Djemila).2019
- 31) **FLEURY Philippe**, (2017), «*La ville romaine selon Vitruve*».
- 32) **Journal officiel** N du 23/01/1968
- 33) **KAMMOUN Zaher**, (2019), «*la Tunisie romaine, architecture et urbanisation*».
- 34) **KAMEL Redouane**, «LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIMGAD» site : <http://www.chouf->
- 35) **La Liste du Patrimoine mondial**, Timgad, site : <http://whc.unesco.org/fr/list/194>
- 36) **MEBTOUL Abderrahmane** Publié par Ain kermès DZ [Ain kermès 14 Tiaret à 6/30/2014](https://ainkerme.blogspot.com/2014/06/lalgerie-de-la-periode-des-numides-la.html)  
.https://ainkerme.blogspot.com/2014/06/lalgerie-de-la-periode-des-numides-la.html
- 37) **Michel Janon** et Jean-Marie Gassend, (2005), «*Lambèse* ».
- 38) **GILLOT Laurence**, ARCHEOLOGIE ET PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION AU MOYEN-ORIENT : « LA MISE EN VALEUR DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE BOSRA EN SYRIE», la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2008.
- 39) **GUERNIER Eugène**, «Algérie et Sahara Tome 1, Encyclopédie coloniale et maritime,» Encyclopédie de l'Empire français, 1946, p47).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

40) **YANN Le Bohec** Professeur d'histoire romaine à l'université Paris IV-Sorbonne  
[https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la\\_mauretanie\\_tingitane\\_le\\_maroc\\_des\\_romains.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la_mauretanie_tingitane_le_maroc_des_romains.asp).  
le 20-06-2019

41) **Y. Perrin ET Th. Bauzou** De la Cité à l'Empire: « histoire de Rome », Paris, 2004, p. 298.  
(42) **شنيتي محمد البشير**, "التوسع الروماني نحو الجنوب وآثاره الاقتصادية والاجتماعية"، وزارة الشؤون الدينية،  
الجزائر، العدد مجلة الأصالة 1977 ص2

### Références électronique

- [http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=92%3Aprojet-de-conservation-et-de-mise-en-valeur-du-site-archeologique-de-thina-sfax&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr](http://www.inp.rnrt.tn/index.php?option=com_content&view=article&id=92%3Aprojet-de-conservation-et-de-mise-en-valeur-du-site-archeologique-de-thina-sfax&catid=3%3Aactivites&Itemid=7&lang=fr), le 3-03-2019.
- file:///C:/Users/OrtelMobile/Desktop/livre/AFRIQUE%20ROMAINE%20-%20Universalis.edu.htm, le 12, 05, 2019.
- <https://www.hertz.ma/maroc/visites-du-maroc/histoire/le-maroc-a-l-antiquite>, le 20-06-2019
- <http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie>, le 5-05-2019.
- Chouf.com/histoire/le site-archéologique-de-Timgad.
- <https://whc.unesco.org/fr/list/194>, le 5-05-2019.
- Charte d'ICOMOS PDF sur le site web «<http://www.international.icomos.org>».

## **Annexe I : La protection et la valorisation du patrimoine dans la législation algérienne**

### **Evolution De La Législation Algérienne Depuis L'indépendance Jusqu'à Nos Jours**

- Le décret du 2 mai 1930 relatif aux monuments naturels et sites de caractères artistique, historique scientifique, légendaire et pittoresque.
- Le décret du 9 février 1942 étendant à l'Algérie la loi du 27 septembre 1941, confirmé par l'ordonnance du 13 septembre 1945 sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.
- Le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie, modifié par des décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.
- L'arrêté du 26 avril 1949 modifié et complété portant création en Algérie de circonscriptions territoriales pour la surveillance des gisements archéologiques et préhistoriques.
- En 1950, une note de site archéologique a été induite. Le dernier classement en Algérie est arrêté en 1956. Sachant que le 1/3 des monuments classés sont antiques avec très peu de monuments musulmans.
- Le décret du 14 septembre 1925 sur les monuments historiques en Algérie, modifié par la loi n°54-1160 du 21 novembre 1954 qui représente la reconduction de la loi française de 1913 sur les monuments historiques et la loi de 1930 sur la protection des sites. En fait, l'ordonnance 67-281 est venue constituer le premier jalon dans le parcours que l'Algérie indépendante a décidé de suivre pour la préservation et la mise en valeur patrimoine historique et naturel.
- Un nouveau texte est venu apporter un remaniement dans l'appareil législatif national il s'agit de l'ordonnance 73-29 du 05 juillet 1973 portant abrogation de la loi 62-157 sus citée.
- L'abrogation de la loi 62-157 signifie que tous les textes s'appuyant sur des lois d'origine française ne pouvaient plus être en vigueur Ceci devait par conséquence affecter la validité juridique de l'ordonnance 67-281. Cette dernière représente à sa base, la reconduction des lois françaises en la matière.



## ANNEXES

---

Par ailleurs, l'Algérie en sa qualité de pays membre à des organisations internationales telles que l'U NESCO, n'a pas hésité à procéder en 1973 à la ratification de deux importantes conventions établies par cette organisation. La première concerne l'ordonnance 73-37 du 25 juillet 1973 portant ratifications de la convention faite à Paris le 17 novembre 1970.

- L'ordonnance 73-38 du 25 juillet 1973 portant ratification de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et national, qui s'est déroulée aussi à Paris le 23 novembre 1972.
- Procède à la promulgation le 26 novembre 1983 du décret 83-684 fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant<sup>1</sup>.
- A ce juste titre, la loi n° 90-29 du 1 décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme mérite d'être citée. Elle a été suivie par une série de décrets exécutifs qui mettent à la disposition des gestionnaires un ensemble d'outils d'application de cette législation et de nouveaux instruments d'action<sup>2</sup>.

### **Apports De L'ordonnance 67-281 Du 20 Décembre 1967 Relative Aux Fouilles Et A La Protection Des Sites Et Des Monuments Historiques Et Naturels**

Eté promulguée essentiellement pour constituer une barrière contre le pillage et la destruction des monuments et des sites déjà classés. Elle a servi à procéder aussi dès les premières années de l'indépendance à l'identification de tous les monuments et les sites historiques et naturels du patrimoine national, ces derniers feront l'objet d'un inventaire à l'échelle nationale.

Il s'agit :

- Du décret 69-82 du 13 juin 1969 relatif à l'expropriation des objets présentant un intérêt culturel ou historique.

---

<sup>1</sup> Journal officiel n°49 du 29 novembre 1983

<sup>2</sup> Il s'agit du décret n° 91-176 du 28 mai 1991 fixant les modalités d'instruction et de délivrance du certificat d'urbanisme, du permis de lotir, du certificat de morcellement, de permis de construire, du certificat de conformité et du permis de démolir, du décret n°91-177 du 28 mai 1991 fixant procédures d'élaboration et d'approbation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le contenu des documents y afférents: du décret exécutif n°91-178 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des plans d'occupation des sols ainsi que le contenu des documents y afférents.

## ANNEXES

---

- De l'arrêté interministériel du 5 décembre 1979 portant création d'une commission interministérielle d'achat d'objets et d'œuvres d'art qui complète le précédent décret.
- L'arrêté du 17 mai 1980 relatif aux autorisations de recherches archéologiques.
- En fin le décret N° 81-382 du 26 décembre 1981 qui détermine les compétences et les attributions de la commune et de la wilaya dans le secteur de la culture. (Ce décret, dans un souci de décentralisation autorise les communes et les wilayas à intervenir sur les monuments sous l'autorité des services des monuments historiques compétents.)
- Le décret N° 81-135 du 27-06-1981 portant modification de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967.3.1.3

### **L'ordonnance De 1983**

Ce n'est que depuis 1983 qu'une ordonnance a été promulguée permettant la protection des sites non classés à travers un article qui indique les possibilités d'intervention sur une agglomération.

L'intervention doit alors être inscrite au plan d'urbanisme directeur (PUD) et donner lieu à un schéma d'aménagement d'ensemble précisant les conditions de relogement ainsi que l'usage des secteurs rénovés.

La participation des propriétaires est dès lors obligatoire.

Ces mesures sont renforcées pendant la même période par une instruction présidentielle impliquant une nouvelle conception de l'aménagement urbain ou la ville est considérée globalement et ou restructuration des espaces périphériques, rénovation des quartiers centraux et revalorisation du patrimoine sont des axes clés qui vont dynamiser les municipalités pour leur patrimoine.

### **La Loi 04 98 Du 15/Juin/1998 : Une Meilleure Prise En Charge Et Valorisation Du Patrimoine**

La loi 98-04 constitue la législation actuellement en vigueur en matière de protection du patrimoine culturel .Elle représente l'aboutissement d'une réflexion entreprise depuis des années, pour la mise en place d'une législation purement algérienne, en mesure de prendre en charge les

## *ANNEXES*

---

différents aspects inhérents à la gestion du patrimoine culturel national En effet ,l'ordonnance 67-281 était beaucoup plus le produit d'un contexte marqué essentiellement par l'urgence de doter l'Algérie après son indépendance, d'un moyen législatif, lui permettant d'affronter et d'empêcher toutes sortes de détériorations sur le patrimoine historique, artistique et archéologique.